



@unadfi



facebook.com/unadfi

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p. 02 ■ Associations

p. 04 ■ Miviludes

p. 05 ■ Internet

Groupes

p. 08 ■ Anthroposophie

p. 09 ■ Ashram Shambala

p. 10 ■ Falun Gong

■ FLDS

p. 11 ■ Followers of Christ

■ Fraternité Blanche Universelle

p. 12 ■ Grace Road Church

p. 13 ■ Groupes divers

p. 15 ■ Ideal Human Environnement

■ Luz Del Mundo

p. 16 ■ MISA

p. 17 ■ NXIVM

■ Rigpa

p. 19 ■ Science Chrétienne

p. 20 ■ Scientologie

p. 22 ■ Shambala International

p. 23 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

p. 30 ■ Développement personnel

p. 31 ■ Mouvance bouddhiste

p. 32 ■ Mouvance catholique

p. 34 ■ Mouvance évangélique

p. 35 ■ Nouvel Age

p. 36 ■ Paranormal

p. 37 ■ Pratiques non conventionnelles à visée
thérapeutique

p. 38 ■ Yoga

Thèmes connexes

p. 40 ■ Discrimination

p. 41 ■ Science

p. 42 ■ Vaccination

ASSOCIATIONS

Rencontre avec le président de l'Adfi Bretagne-Sud ■ France

Dans un entretien paru dans le journal *Le Télégramme*, le président de l'Adfi Bretagne-Sud explique comment identifier un mouvement présentant des risques de dérives sectaires...

>>> p. 02

NXIVM

Une école française en lien avec NXIVM ■ France

Plusieurs écoles dans le monde appliqueraient un programme de développement de l'enfant créé par Keith Raniere, le gourou récemment jugé du groupe de développement personnel NXIVM...

>>> p. 17

SHAMBALA INTERNATIONAL

La « folle sagesse » au-dessus de la loi ■ États-Unis

Attirée par le bouddhisme, Ariel Hall avait quitté New York pour rejoindre le centre Shambala Monstain. Lorsqu'elle a voulu mettre fin aux abus qu'elle y subissait, les dirigeants lui ont conseillé de méditer et lui ont dit que la maltraitance était un mal utile...

>>> p. 22

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

ASSOCIATIONS

Rencontre avec le président de l'Adfi Bretagne-Sud ■ France

■ Dans un entretien paru début juillet dans le journal *Le Télégramme*, André Houel, le président de l'Adfi Bretagne-Sud explique comment identifier un « mouvement présentant des risques de dérives sectaires ». Il précise que ces mouvements ne sont pas forcément basés sur des croyances religieuses, on peut par exemple les trouver dans le champ des pseudo-thérapies.

Mais la technique de mise sous emprise est toujours la même, lente et insidieuse. Le nouvel adepte « est bien accueilli, chouchouté. Tout va bien. Puis peu à peu, on l'éloigne de sa famille, de ses amis. Il est isolé, fragilisé, vulnérable, puis on commence à lui soutirer de l'argent ». L'adepte peut rester de nombreuses années sous emprise, jusqu'au déclic entraînant la sortie du groupe, une période où il aura besoin d'une aide extérieure « car il va alors se retrouver empêché de partir alors qu'il est supposé être libre de ses choix ».

André Houel souligne que la législation française se refuse à « définir la notion de secte » au nom du respect de la liberté de croyance. Le système juridique français s'intéresse donc aux dérives sectaires. Il précise que l'abus de faiblesse reste le délit le plus fréquemment utilisé devant la justice contre les groupes sectaires.

En 2018, l'Adfi a reçu 57 demandes d'aide dont la majorité porte sur des dérives thérapeutiques. Profitant de l'engouement du public pour le bien-être, des chamanes, des voyants, des guérisseurs peu scrupuleux embrigadent des adeptes qui ne ressortent pas indemnes de cette expérience. Telle cette infirmière libérale dont le mari inquiet s'est rendu à l'Adfi pour essayer de soustraire sa femme de l'influence d'un groupe pratiquant le yoga. Sa croyance était devenue tellement omniprésente qu'elle s'astreignait à répéter un mantra pendant huit heures par jours. Pour accomplir ce rituel, elle pouvait rester éveillée jusqu'à trois heures du matin.

L'article rappelle également la liste des dix critères de l'emprise mentale établie par le professeur en psychiatrie Philippe-Jean Parquet. Il suffit que cinq d'entre eux soient réunis pour « porter le diagnostic d'emprise mentale ».

La liste complète peut être consultée sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/cles-pour-comprendre/la-notion-de-derive-sectaire/les-10-criteres-de-l-emprise-mentale-selon-le-professeur-philippe-jean-parquet> ■

(Source : *Le Télégramme*, 08.07.2019)

Trois jours de conférences sur les sectes ■ Grande Bretagne

■ **L'International Cultic Studies Association (ICSA) a réuni début juillet à Manchester un parterre de spécialistes provenant du monde entier pour faire le point sur l'évolution du phénomène sectaire.**

Organisée conjointement par l'ICSA, Info-Cult et l'université de Salford qui propose un cours de troisième cycle en psychologie du contrôle coercitif, la conférence annuelle avait pour thème : « Contrôle coercitif et psychologie de l'influence à travers différents contextes - Implications pour les politiques, les pratiques et le processus de justice pénale ».

Aux côtés d'ex-adeptes venus témoigner de leur vécu, sont intervenus des universitaires, des militants, des représentants de l'État, des médecins. Parmi les plus connus figuraient Steven Hassan, ex mooniste qui aujourd'hui aide les victimes, ou Jon Atack, expert international de la Scientologie, ainsi que Hoyt Richards, un ex top model qui fut membre du groupe Eternal Values durant 20 ans.

Durant trois jours, les sujets abordés lors des 91 ateliers proposés ont couvert une grande variété de thèmes : pensée magique, trafic d'êtres humains, discussion sur des groupes sectaires... Les aspects psychologiques (dépendance, ferveur, contrôle, séduction, dissonance cognitive...) et juridiques de la dynamique sectaire ont aussi été abordés.

L'ICSA a ouvert sa conférence à tout le monde alors qu'il n'est pas rare que des membres de groupes sectaires s'inscrivent, à l'image d'Anuttama Dasa, « ministre des communications internationales de Hare Krishna » qui vient depuis 20 ans.

Parmi les intervenants, Ulrike Schiesser, conseillère spécialisée dans la lutte contre les sectes en Autriche, s'est inquiétée de la non réglementation

du marché du développement personnel. Des groupes de bien-être, au premier abord inoffensifs, peuvent se révéler très coercitifs. « Quand vous ne pouvez pas interroger l'enseignant ou émettre des critiques au sein du groupe, quand il y a un langage interne, quand quelque chose est tellement cher qu'il pousse à croire à la transformation promise et quand il est difficile de connaître le contenu de l'enseignement parce que c'est secret, il faut s'inquiéter », a-t-elle expliqué.

L'actrice Naomi Gibson, quant à elle, a raconté pour la première fois l'enfer qu'elle a vécu au sein de NXIVM. Son histoire est d'autant plus dramatique qu'elle a été élevée chez les Enfants de Dieu, secte au sein de laquelle elle a été violée à l'âge de cinq ans.

Au terme des trois jours, la plupart des experts se sont accordés sur l'importance de faire une place dans l'école à l'enseignement de la pensée critique et à la sensibilisation à la manipulation mentale.

Autrefois appelée American Family Foundation, l'ICSA existe depuis 40 ans. Devant l'évolution du phénomène sectaire et les polémiques liées à l'utilisation du mot secte, Steve Eichel, le président de l'ICSA, envisage de modifier le nom de l'association en remplaçant le mot cult (secte en anglais) par le mot coercition. L'ICSA ne propose pas une liste précise de « mauvais groupes ». Elle aborde la problématique sur les sectes de façon plus neutre. Aujourd'hui, l'intérêt de l'association se porte davantage sur la compréhension de « la dynamique de la manipulation, du pouvoir, du contournement spirituel, de l'exploitation de la victime. » ■

(Source : RNZ, 09.07.2019)

Le phénomène sectaire vu par Infosekta ■ Suisse

■ **Susanne Schaaf directrice de l'association suisse Infosekta revient pour *Swissinfo* sur le phénomène sectaire et ses particularités suisses. En outre, elle présente l'action et le rôle de sa structure qui conseille les proches de personnes sous l'emprise d'un mouvement sectaire.**

Pour la spécialiste, cette association se doit d'être critique vis-à-vis des mouvements sectaires. Les critiques se basent sur des documents internes mais aussi des entretiens avec les familles et des ex-adeptes.

Il existe en Suisse une pluralité importante de mouvements sectaires. En 2018, l'association Infosekta a traité 716 cas. Les trois groupes prédominants dans les signalements à l'association sont dans l'ordre : les Témoins de Jéhovah, You Church (une église évangélique très fortement implantée en Suisse) et la Scientologie. Bien souvent les groupes rencontrés par Infosekta sont constitués sous la forme d'association et effectuent une demande auprès des autorités de leur canton afin que les dons qu'elles reçoivent soient exemptés de taxes.

Selon Susanne Schaaf, les groupes sectaires sont souvent orientés autour d'un leader charismatique capable de persuader les autres de ses pouvoirs. Il présente sa doctrine comme unique, exceptionnelle et bien souvent capable de guérir tous les maux. Certains encouragent les adeptes à recruter parmi leurs proches ou familles ou alors conseillent et/ou obligent à prendre des distances avec leurs proches. Les mouvements sectaires sollicitent aussi les adeptes sur le plan financier. Certains exigent des dons indexés sur les salaires et parfois des sommes beaucoup plus importantes. La directrice d'Infosekta constate, par expérience, que les hommes sont plus attirés par des groupes politiquement de droite et conspirationnistes alors que les femmes se tournent vers des groupes ésotériques abordant des thématiques telles que la nature, la santé, les anges, l'énergie...

Face aux différentes situations d'emprise, Infosekta conseille aux proches de victimes de ne pas réagir avec colère et de maintenir le lien en évitant de porter des jugements sur les croyances, et si besoin de se tourner vers des associations compétentes. ■

(Source : [Swissinfo](#), 08.08.2019)

■ MIVILUDES

Un nouveau partenariat pour la Miviludes ■ France

■ **La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et le groupement d'intérêt économique (GIE) D²OF ont signé une convention de partenariat. Ce GIE est administrateur de la plateforme digitale *Datadock*, base de données sur la formation professionnelle.**

Depuis plusieurs années la Miviludes a mis en lumière l'entrisme du phénomène sectaire dans plusieurs domaines dont le celui de la formation professionnelle. La mission a déjà repéré dans son offre pléthorique plusieurs mouvements sectaires ou des inventeurs de méthodes révolutionnaires peu scrupuleux qui mettent sous emprise leurs élèves.

>>>

>>>

Ce partenariat aura pour but de prévenir et protéger les stagiaires de la formation contre les dérives sectaires. De plus, une réflexion commune sera entreprise par les deux parties afin d'élaborer, pour les

financeurs de formations, des outils d'aides au repérage de problématiques sectaires. ■

(Source : Kine Actuel, 17.07.2019)

INTERNET

Internet, une aubaine pour les gourous ■ France

■ Une série de cinq articles, proposés cet été par *BFMTV*, abordaient la criminalité numérique. Le premier de la série était consacré au développement des sectes sur Internet, en particulier dans le champ de la santé. Profitant de la popularité croissante des « médecines douces » auprès du grand public, les pseudo-thérapeutes ont compris l'intérêt de s'approprier tous les moyens offerts par le web et les réseaux sociaux pour toucher un maximum de personnes afin de vendre leurs thérapies, mais aussi pour recruter et endoctriner de nouveaux membres.

Internet pullule de sites promouvant des méthodes de soins miraculeuses qui peuvent s'avérer dangereuses lorsqu'elles conduisent des personnes atteintes de maladies graves à abandonner leur traitement. Ces déviances thérapeutiques deviennent sectaires quand « il est demandé au patient d'adhérer à un nouveau mode de pensée et de suivre comme un mantra les injonctions du thérapeute gourou qui n'a aucune formation dans le médical ou a été radié de l'ordre des médecins », explique Anne Josso, Secrétaire générale de la Miviludes.

Mais les pseudo-thérapeutes ne s'arrêtent pas aux sites internet, et les réseaux sociaux sont une véritable aubaine pour toucher directement le

public et étendre leur influence. Ainsi, Christian Tal Schaller, ancien médecin devenu chamane, fait la promotion de ses stages via sa page Facebook et vante ses thérapies à base d'urine sur YouTube.

Facebook et Youtube, mais également Skype, « permettent d'entamer des chats sur les messageries privées » et les échanges quasi permanents entre le gourou et ses adeptes, ou entre adeptes, contribuent à étendre son influence et à établir son emprise. Le groupe privé soude encore davantage les adeptes qui ont « l'impression d'appartenir à une élite ». Les commentaires élogieux sur Facebook sont aussi un moyen d'attirer de nouveaux adeptes.

Si Facebook agit contre les contenus violents et supprime, après analyse, environ 65 % des contenus signalés, il ne peut pas bloquer les publications d'un groupe sectaire si « l'État ne signale pas une pratique comme sectaire ou qu'il n'y a pas eu de condamnation ». De plus l'implantation internationale de Facebook, rend encore plus difficile le signalement des groupes sectaires qui ne sont pas forcément considérés comme tels dans d'autres pays.

Pourtant les cas de recrutement via Facebook ne sont pas rares. Ainsi la Miviludes a pris très au sérieux le témoignage d'un homme dont l'épouse ne vit plus que pour des groupes de vente multi ni-

>>>

>>>

veaux spécialisés dans la nutrition et le bien-être, qui l'on contactée via la plateforme. Depuis son adhésion aux groupes Club W Team Full Power et Alhive, elle suit des séances de coaching la nuit, se rend disponible 24 sur 24 et 7 jours sur 7. Elle a embrigadé une amie dont le fils est atteint de mucoviscidose, car c'est, selon eux, une recrue « à fort potentiel ». Elle a finalement demandé le divorce après le refus d'adhésion de son mari.

Pour la Miviludes, l'utilisation d'internet par les groupes sectaires fait courir de nouveaux risques au public. Selon l'Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme, qui s'est, elle aussi, intéressée au sujet, la possibilité d'être constamment connecté et l'impression d'être protégé derrière son écran amène les individus à baisser la garde. Comme cette adolescente espagnole Patricia Aguilar qui, recrutée par un

gourou péruvien via Facebook, a attendu d'être majeure pour le rejoindre et est devenue son esclave et sa maîtresse. Mise enceinte par le gourou, ce n'est que lorsqu'elle est devenue mère qu'elle a eu le courage de fuir pour sauver la vie de son enfant.

Ainsi le recrutement de nouveaux adeptes n'est plus seulement le fait de structures organisées comme la Scientologie, mais aussi d'individus isolés cherchant à exercer à distance une influence sur d'autres individus.

Mais, pour l'État, ce phénomène est très difficile à endiguer en raison de l'absence de dispositions juridiques communes entre les différents réseaux sociaux et « du caractère international de la toile ». ■

(Sources : Aedh, 29.07.2019 & BFMTV, 30.07.2019)

À lire



MARS, Grégory, *Le labo des sectes*, 2019

Le « labo des sectes », nom donné à une Unité de Formation et de Recherche spécialisée dans l'emprise sectaire, une promotion d'étudiants dirigée par le professeur Morel, va se retrouver confrontée à la mort d'une des leurs.

Tandis que la justice classe rapidement l'affaire faute d'éléments probants, les étudiants vont tenter de résoudre ensemble cette énigme, en s'appuyant sur leurs compétences particulières et leurs propres réseaux, souvent à la limite de la légalité. Ils découvriront peu à peu que les ficelles se tirent largement au-dessus de leurs têtes, et ne percevront pas le cas d'emprise mentale qu'ils avaient pourtant sous les yeux. C'est un fait : les gourous du XXI^e siècle ont su adapter leurs méthodes pour tirer pleinement profit de l'ère numérique et imposer leurs nouveaux paradigmes.

(Source : Éditeur)

Déjà publié en version numérique le livre est maintenant disponible en version papier : https://www.amazon.fr/labo-sectes-Gr%C3%A9gory-MARS/dp/1792724020/ref=sr_1_13?_mk_fr_FC3%85M%C3%85%C5%BD%C3%95%C3%91&keywords=secte&qid=1567154169&s=gateway&sr=8-13

Les gourous de l'Apocalypse ■ International

■ Durant l'été, le magazine *Paris Match* a consacré plusieurs articles à différents gourous : Jim Jones, Marshall Applewhite, David Koresh, puis Luc Jouret et Joseph Di Mambro tous deux dirigeants de l'Ordre du Temple Solaire.

Ces articles issus de la série « Les gourous de l'apocalypse » reviennent sur ces gourous auteurs des massacres les plus importants du XX^{ème} siècle. Les articles analysent la personnalité des gourous ainsi que l'emprise qu'ils ont pu exercer sur leurs adeptes pour que ceux-ci les suivent dans leur folie mortelle. Pour consulter l'ensemble de ces articles sur le site de *Paris Match* :

- *Jim Jones, le grand prêtre de la jungle* : <https://www.parismatch.com/Actu/International/Jim-Jone-le-grand-pre-tre-de-la-jungle-1639750>

- *David Koresh, le «prophète» aux 140 femmes*

: <https://www.parismatch.com/Actu/International/David-Koresh-le-prophete-aux-140-femmes-1642280>

- *Luc Jouret, le boucher des Templiers* : <https://www.parismatch.com/Actu/Societe/Luc-Jouret-le-boucher-des-Templiers-1641128>

- *Marshall Applewhite : l'illumine de la comète* : <https://www.parismatch.com/Actu/International/Marshall-Applewhite-l-illumine-de-la-comete-1638556> ■

(Source : Paris Match)

Lire sur le site de l'UNADFI l'ensemble des articles sur :

- Jim Jones et le Temple du Peuple : <https://www.unadfi.org/mot-clef/temple-du-peuple/>

- David Korest et Waco : <https://www.unadfi.org/mot-clef/davidiens-branch-davidiens-waco/>

- L'Ordre du Temple Solaire : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ots-ordre-du-temple-solaire/>

ANTHROPOSOPHIE

Soupons de refus de vaccination au sein d'écoles Steiner ■ Espagne

■ **Le gouvernement catalan soupçonne la présence d'un nombre élevé d'enfants non vaccinés dans les écoles Steiner Waldorf.**

En Espagne, les écoles fournissent aux parents des listes de vaccins recommandés selon l'âge des enfants. Ces listes ont pour but d'obtenir l'autorisation des parents pour que les médecins scolaires puissent vacciner les enfants. Le Collège des médecins de Barcelone a reçu plusieurs signalements de personnes proches de l'école Steiner de Bellatera (Catalogne) indiquant que les enfants ne seraient pas vaccinés. En effet, dans les écoles Steiner les listes de vaccins ne seraient pas fournies aux parents. Le fait de refuser la vaccination serait lié aux croyances anthroposophes. Le Collège des médecins de Barcelone a contacté les médecins de l'école afin

de leur rappeler leur devoir d'informer les parents à propos de l'importance de la vaccination.

Une ancienne anthroposophe raconte que la médecine anthroposophique a tendance à valoriser l'homéopathie et défendre l'idée que les enfants qui guérissent des maladies par eux-mêmes acquièrent des forces spirituelles qu'ils n'obtiennent pas lorsqu'ils sont vaccinés. « J'ai arrêté de vacciner mon fils, car les maladies sont des tests importants pour le développement spirituel » a déclaré Chiara Panzica, une anthroposophe.

Des écoles Steiner ont été à l'origine de plusieurs épidémies dans certains pays comme la Suisse, les Pays-Bas, l'Autriche et les Etats-Unis. ■

(Source : RIES, 06.08.2019)

Un lanceur d'alerte en procès ■ France

■ **Gregoire Perra a comparu pour diffamation devant le tribunal de Grande Instance de Strasbourg. C'est la fédération des écoles Steiner-Waldorf qui met en cause l'ancien élève et professeur de l'une de ces écoles. Depuis qu'il a quitté l'univers Steiner, il publie régulièrement sur son blog¹ des billets pour informer et alerter sur les risques de l'anthroposophie et des écoles Steiner.**

Grégoire Perra est accusé de diffamation dans trois procédures pénales et civile. Il dénonce

régulièrement l'anthroposophie et les méthodes des écoles Steiner. Pour lui, les enfants y seraient endoctrinés dans les principes et la doctrine de l'anthroposophie de façon dissimulée.

Le tribunal s'est interrogé sur les liens entre les écoles Steiner et l'anthroposophie. Pour rappel, en 2015, un rapport de la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) doutait de « la prise de distance des écoles Steiner avec la philosophie du fondateur ».

>>>

>>>

Le tribunal devra rendre sa décision en octobre prochain. ■

(Source : Le Figaro, 09.07.2019)

1. Consulter le blog de Grégoire Perra : <https://veritesteiner.wordpress.com/>

■ ASHRAM SHAMBALA

Témoignage d'un ex-adepte ■ France

■ Dans un témoignage publié dans le magazine *Néon* et dans un livre¹, Alban Bourdy revient sur son parcours au sein d'Ashram Shambala. Il souhaite que son histoire permette d'alerter sur les mouvements sectaires qui continuent de prospérer malgré les accusations.

Contacté par l'intermédiaire des réseaux sociaux, il commence par organiser la venue d'une chamane sibérienne, Soledad, dans sa région. Constatant autour de lui un attrait fort pour le chamanisme il multiplie ensuite ce genre d'évènements. Les chamans s'adaptent à la demande et viennent sous différentes étiquettes telles qu'astrologue, voyant ou même économiste.

Sa première rencontre avec Soledad a été un véritable coup de foudre. De son côté la chamane lui dira qu'elle sentait un fort potentiel en lui et qu'ils devaient travailler ensemble.

Alban Bourdy a aussi participé à de nombreux stages où manque de sommeil et alimentation légère se combinaient avec des activités physiques intenses et de longs discours de chamans. L'énergie sexuelle était très présente lors de ces stages. L'ex-adepte rapporte aussi la vision archaïque des chamans selon laquelle

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur les écoles Steiner-Waldorf : <https://www.unadfi.org/mot-clef/steiner-ecoles-steiner-waldorf/>

les hommes devaient apporter de l'argent et les femmes être belles. Au moment de ses premiers doutes sur le mouvement, Alban Bourdy raconte que l'admiration pour la chamane et l'effet de groupe lui permettaient d'écarter ses incertitudes.

Cependant au fil du temps les discours et les actes du groupe devenaient de plus en plus ridicules à ses yeux. Il répondait de moins en moins aux sollicitations devenues considérables et chronophages. Il ne restait dans le groupe qu'avec la seule idée d'aider Soledad - dont il était amoureux - à sortir. Jusqu'à ce que celle-ci parte vivre avec un autre homme. Un journaliste lui enverra des documents sur la secte relatant notamment des faits de prostitutions de mineures dont certaines qu'il connaissait.

Avec le recul, il s'aperçoit du véritable lavage de cerveau exercé par les chamans, de la banalité de leurs discours ainsi que de l'absurdité de leur méthode pour faire passer l'énergie. Il est sorti du groupe déstabilisé et tente de se reconstruire mais reste consterné par le fait que ce groupe continue à se développer malgré ce qui est dénoncé. ■

(Source : *Neon*, 28.06.2019)

1. Alban Bourdy, *Un bisounours au pays des se(x)tes*, Editions BOD

FALUN GONG

Une commémoration qui masque les dangers ■ France

■ Le week-end du 20 juillet 2019, les membres de Falun Gong¹ ont commémoré à Paris les 20 ans de l'interdiction de leur mouvement en Chine. Le journal *La Croix* relate le déroulement de cet événement et rappelle les dangers de ce groupe.

Pour cette commémoration, les pratiquants du Falun Gong ont organisé des séances de méditation sur le Champ de Mars, une manifestation devant l'ambassade de Chine en position méditative et énergétique, plusieurs défilés dans Paris et une veillée place du Trocadéro. Selon *Epoch Times*, le journal gratuit du mouvement, des millions de pratiquants du Falun Gong seraient détenus en Chine et plusieurs milliers seraient décédés.

Le journaliste de *La Croix* a rappelé le fonctionnement du groupe et sa doctrine, en s'appuyant sur une étude réalisée par l'UNADFI en 2017. Les adeptes du Falun Gong pratiquent régulièrement des exercices de qi-gong et de

méditations, qui ont pour but de « faire adhérer les adeptes à une culture de l'esprit et du corps qui permettrait un développement conjoint du physique et du spirituel dont l'objectif est la sagesse et l'éveil ».

Selon l'Unadfi, le groupe considère que le monde est constitué d'énergies surnaturelles qu'on peut apprivoiser uniquement par certaines pratiques éliminant le recours à la médecine et entraînant un état d'illumination et d'immortalité physique. Le mouvement du Falun Gong axe sa communication sur la répression dont il fait l'objet en Chine mais peu de personnes semblent connaître les fondements et l'organisation de ce mouvement. ■

(Source : *La Croix*, 20.07.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Falun Gong – Que sait-on de ?* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/falun-gong-que-sait-on-de/>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur Falun Gong : <https://www.unadfi.org/mot-clef/falun-gong/>

FLDS

Lourde peine contre une société liée à la FLDS ■ États-Unis

■ Parangon, une société proche de la FLDS, a été condamnée à payer plus d'un million de dollars d'arriérés de salaire à des enfants qui avaient été forcés de cueillir des noix de pécan pour le compte de l'entreprise entre 2008 et 2013. Les procureurs avaient déterminé que la société collaborait étroitement avec la FLDS qui lui envoyait des enfants.

Après enquête du ministère du Travail qui démon-

trait un « modèle évident de travail oppressif des enfants », 104 personnes ont été déclarées éligibles au paiement d'arriérés de salaire. La sanction est d'autant plus lourde que la société a violé un accord passé en 2007 visant à mettre fin à l'emploi d'enfants pour ses récoltes.

La société avait déjà été condamnée à verser 200 000 dollars en 2018, en attendant la poursuite de l'enquête du ministère qui devait déterminer le

>>>

>>>

nombre exact d'enfants concernés par la fraude. Pendant un an le ministère avait ouvert une hotline et passé des appels dans les médias pour re-

trouver les victimes. ■

(Source: The Salt Lake Tribune, 03.07.2019)

■ FOLLOWERS OF CHRIST

Un adepte des Followers of Christ condamné à 31 ans de prison pour viol ■ États-Unis

■ **Lester Kester, un membre de la communauté des Followers of Christ de l'Idaho, qui avait plaidé coupable de conduite obscène lors de son procès en 2018, a été condamné à 31 ans de prison pour avoir violé durant plusieurs décennies ses quatre filles ainsi qu'une autre mineure. Son épouse a, quant à elle, écopé en février 2019 de dix ans de prison pour son rôle dans les crimes commis par son mari. Les époux Kester avaient dissimulé les crimes durant près de deux décennies.**

Lorsqu'au début des années 2000 l'une des filles du couple est venue confier à sa mère les agressions commises par son père, cette dernière a préféré prier pour que les démons quittent le corps de son mari et insulter sa fille plutôt que l'aider. Ce n'est qu'en 2018 que le père sera arrêté.

Cette affaire met en lumière les pratiques des Followers of Christ. Les hommes dirigent la communauté tandis que, peu éduquées, les femmes ont pour rôle de procréer et élever les enfants. Les enfants, quant à eux, ne fréquentent pas l'école publique pour les protéger de l'influence des personnes extérieures au groupe.

Mais les Followers of Christ sont surtout connus pour leur croyance en la guérison par la prière, qui a entraîné de nombreux décès et plusieurs procès. Ses membres ne recourent ni aux médicaments, ni à la vaccination. À ce jour près d'une centaine d'enfants sont morts de maladies bénignes en raison de ces croyances. ■

(Source : Pathéos, 08.07.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur Followers of Christ : <https://www.unadfi.org/mot-clef/followers-of-christ/>

■ FRATERNITÉ BLANCHE UNIVERSELLE

Réunion mystique ■ Bulgarie

■ **Entre 1 000 et 2 000 adeptes de la Fraternité Blanche Universelle (FBU) se sont retrouvés dans les montagnes bulgares du Rila pour**

un rituel cosmique. Au programme de ce rassemblement une danse rituelle censée synchroniser les adeptes au rythme de l'espace.

>>>

>>>

Chaque année, des adeptes venus du monde entier se réunissent pour pratiquer cette danse rituelle appelée paneurythmie. La paneurythmie serait un mélange de gymnastique et de danse méditative. Les adeptes se réunissent dans ces montagnes bulgares en souvenir de Peter Deunov. Dans les années 1930, ce maître spirituel, qui a inspiré le fondateur de la FBU (lire article suivant), menait ses adeptes aux Sept Lacs de Rila le 19 août estimant que l'énergie cosmique y était puissante. ■

(Source : La Croix, 20.07.2019)

A propos de La Fraternité Blanche Universelle

Les enseignements de la Fraternité Blanche Universelle, fondée par Omraam Mikhaël Aïvanhov en 1947, ne sont pas loin du New Age et de la Théosophie. Omraam Mikhaël Aïvanhov se présente comme l'élève et le continuateur de Peter Deunov fondateur d'un mouvement spiritualiste dont la doctrine ésotéro-chrétienne s'inspirait d'un mouvement théosophique et élitiste Bulgare du 12^e siècle : les Bogomils.

La FBU se présente comme une école initiatique dont la doctrine ésotérique synchrétique est fondée sur l'adoration du soleil, les lois du karma et la « galvanoplastie spirituelle », théorie qu'elle est parvenue à populariser. Ainsi que l'écrivait Xavier Pasquini en 1998, la Fraternité Blanche Universelle, comme tous les mouvements sectaires, s'intéresse aux enfants même avant leur naissance. La galvanoplastie spirituelle permettrait de donner naissance à des enfants « robustes, beaux, nobles, capables de vaincre les difficultés, les maladies et toutes les mauvaises influences », sa finalité étant en réalité « d'engendrer » de nouveaux adeptes. La FBU est répertoriée dans le rapport de la Commission parlementaire sur les sectes en France publié en 1995.

(Source : UNADFI, janvier 2018)

Lire sur le site de l'UNADFI, *Que sait-on de ... ? La Fraternité Blanche Universelle* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-la-fraternite-blanche-universelle/>

GRACE ROAD CHURCH

La gourelle condamnée ■ Corée du Sud / Iles Fidji

■ **Shin Ok-ju, dirigeante de la Grace Road Church, a été condamnée à six ans de prison pour violences, maltraitances infantiles et fraudes sur ses adeptes. Trois autres dirigeants de l'organisation ont aussi été condamnés.**

La gourelle avait contraint des adeptes à l'exil aux Iles Fidji en prétextant une famine et l'arrivée imminente de catastrophes naturelles en Corée. A leur arrivée, les adeptes ayant pour la plupart abandonné familles et emplois, ont été forcés de travailler dans des camps fermés. Ils étaient

victimes de rites brutaux censés chasser les mauvais esprits.

Lors du procès, le tribunal de Suwon (Corée du Sud) a rappelé le pouvoir absolu de Shin Ok-ju sur ses adeptes, la violence constituant un moyen de les contrôler. Pour le tribunal, il était nécessaire d'appliquer une lourde peine contre les actes commis sous un prétexte religieux. Pour certains ex-adeptes, la peine prononcée apparaît comme légère au vu des crimes commis. Cependant, ils espèrent que cette condamnation encouragera

>>>

le gouvernement fidjien à prendre des mesures contre l'Eglise qui a prospéré sur son territoire. En effet la Grace Road Church a créé aux Fidji un empire financier gérant des restaurants et une entreprise de construction.

A l'annonce du délibéré, des adeptes présents dans la salle du tribunal ont manifesté leur

désaccord avec la condamnation et accusé les victimes de mentir. Il resterait environ 400 adeptes du groupe aux Fidji. ■

(Sources : South China Morning Post & Le Figaro, 31.07.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur la Grace Road Church : <https://www.unadfi.org/mot-clef/grace-road-church/>

GROUPES DIVERS

Zeus renvoyé aux assises ■ France

■ **Claude Alonso, un septuagénaire qui aurait abusé de plusieurs femmes a été renvoyé aux assises par la juge d'instruction bordelaise, Hélène La Salmonie, pour « viols et abus de faiblesse sur des femmes en état de sujétion psychologique ».**

L'affaire a éclaté en 2015, suite à l'alerte donnée auprès de la Miviludes par un médecin inquiet pour une patiente aux tendances suicidaires, qui avait été membre de la communauté pendant 10 ans. Au vu des faits relatés, la Miviludes a alors saisi le parquet de Bordeaux. Depuis deux ex-adeptes ont déposé plainte.

Le noyau dur de la secte était composé de femmes « d'origine modeste » fragilisées par des « blessures affectives ». Accueillies dans une communauté d'apparence chaleureuse, proche de la nature, elles se faisaient progressivement dépouiller de leurs maigres biens par Claude Alonso, un ancien magnétiseur.

Selon son ancienne épouse, il aurait eu une révélation à la suite de laquelle il se fit appeler Zeus. Rapidement, il attira à lui un groupe d'adeptes féminines. Puis, objet d'une première enquête de

police, il s'installa à Gujan Mestras. C'est là qu'il conçut son cérémoniel d'inspiration grecque. Assis sur un trône, vêtu d'une toge rouge et muni d'un sceptre et d'une épée, il discourait des nuits durant et obligeait ses disciples à apprendre par cœur des textes.

Plus grave, il droguait les femmes au Lexomil pour les abuser sexuellement. Présenté comme un rituel, elle devait offrir leur corps « au dieu suprême » pour échapper à l'apocalypse et recharger leur maître en énergie. « Des relations de groupes étaient parfois aussi exigées ».

Si les experts psychiatres qui ont examiné les deux plaignantes ont bien identifié des caractéristiques d'emprise mentale chez les victimes, le gourou quant à lui, nie tous les faits, soutenant n'avoir eu que des relations consenties. ■

(Source : Sud-Ouest, 10.08.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi :

Zeus sous les verrous : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/zeus-sous-les-verrous/>

Le gourou qui se prenait pour Zeus : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/le-gourou-qui-se-prenait-pour-zeus/>

Clap de fin dans l'affaire Jean-François Labrie ■ Canada

■ **Le révérend de l'église Inter-Foi de North Haley (Québec) et pseudo-guérisseur, Jean-François Labrie, a été déclaré coupable de 9 des 21 chefs d'accusation émis à son encontre. Il est notamment coupable d'exercice illégal de la médecine et condamné à verser une amende.**

Jean-François Labrie prétendait pouvoir opérer à mains nues et guérir par la grâce de Dieu. Il aurait émis des diagnostics sur des personnes venues le consulter et prescrit des traitements médicaux. Les faits qui lui sont reprochés se sont déroulés entre novembre 2011 et septembre 2015. Selon le Collège des médecins, deux personnes traitées par Jean-François Labrie sont décédées des suites d'un cancer.

Lors du procès, le juge a mis en doute la crédibilité de Jean-François Labrie. Selon le magistrat, le tribunal a considéré que son témoignage était flou et peu crédible.

Le montant de l'amende dont il devra s'acquitter sera connu en octobre prochain. ■

(Sources : [Le Journal du Québec, 09.08.2019](#) & [Radio Canada, 09.08.2019](#))

Lire sur le site de l'UNADFI :

- *Reprise du procès de Jean-François Labrie* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/9540/>

- *Nouveau revers pour Jean-François Labrie* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/nouveau-revers-pour-jean-francois-labrie/>

Humiliations et maltraitements dans une secte pseudo-catholique

■ Mexique

■ **« Human Development and Business Training S.C (DHE) » est un groupe sectaire dirigé par Luz I.F. qui contrôle la vie religieuse et sexuelle de ses adeptes et les humilie publiquement.**

La gourelle parvient à attirer de nouveaux adeptes lors de séminaires de développement personnel, de communication et de contrôle des émotions coûtant 3 500 pesos (environ 160 euros). Elle cible les personnes dépressives ou vivant une période difficile comme un divorce ou un décès.

Au départ tout est fait pour que le futur adepte admire et adore la chef du groupe puis, une fois dépourvu de son esprit critique, surviennent les abus. Luz utilise aussi la foi catholique pour attirer et asservir ses disciples, elle prétend être la messagère de Dieu. Les adeptes ne la contredisent jamais et continuent à lui obéir puisqu'ils pensent s'adresser à Dieu. La gourelle leur fait subir des

humiliations publiques en prétextant qu'ils ont péché et qu'elle les punit car Dieu parle à travers elle.

Rocio, un ex-adepte qui a fait partie du groupe pendant plus de 15 ans, raconte qu'il a rejoint la communauté alors qu'il vivait une situation difficile. Au début il s'est senti très bien accueilli et se sentait enfin différent. Au fur et à mesure, Luz est devenue très autoritaire et a instauré de plus en plus de règles. La plus importante était qu'il ne fallait lui cacher aucun aspect de sa vie personnelle. Elle se servait ensuite des informations « confessées » pour prendre le contrôle des adeptes, s'immisçant dans leurs vies et les faisant chanter grâce à ces révélations intimes. ■

(Source : [RIES, 15.07.2019](#))

Accumulation de charges contre le gourou Adnan Oktar ■ Turquie

■ Selon la presse turque, le gourou Adnan Oktar plus connu sous le nom de Harun Yahya, interpellé durant l'été 2018 risquerait 870 ans de prison.

Après un an d'enquête, l'acte d'accusation réunit 125 victimes et recense une vingtaine d'infractions parmi lesquelles : « espionnage, gestion d'une

organisation criminelle, agression sexuelle, chantage, persécution, privation de liberté, blanchiment d'argent... » ■

(Source : Huffpost, 16.07.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Le gourou Adnan Oktar arrêté pour fraude et abus sexuels* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/le-gourou-adnan-oktar-arrete-pour-fraude-et-abus-sexuels/>

IDEAL HUMAN ENVIRONNEMENT

Le gourou emprisonné ■ Australie

■ James Salerno leader d'Ideal Human Environnement (IDE) a été reconnu coupable d'abus sexuels sur une adolescente. Il est condamné à 10 ans de prison dont huit ans d'impossibilité de libération conditionnelle.

Lors du procès, le juge a rappelé que le gourou a utilisé sa position de leader du groupe pour abuser sexuellement d'une adolescente et la convaincre de ne pas rapporter les faits en lui inspirant l'idée que personne ne la croirait. A la sortie du tribunal, la plaignante a exprimé sa satisfaction de la condamnation et s'est dite soulagée pour les femmes encore dans le groupe.

Fondé dans les années 1980 par James Salerno (surnommé Taipan par ses adeptes), IDE s'est déplacé au cours de son histoire dans plusieurs

états d'Australie. James Salerno avait pour objectif de mener des expériences pour tenter de trouver un système de vie idéal. Ses différents projets coûteux étaient financés par les adeptes qui lui remettaient la plupart de leurs revenus au titre de frais d'adhésion au groupe. Obligeant les adeptes à le saluer à la manière des personnages du film *Gladiator*, dont il est fan, il se considérait comme une personne bénéfique aux autres. Il aurait convaincu ses adeptes qu'il était un dieu tout puissant. Il avait sélectionné parmi eux un groupe de femmes pour le « guérir », le masser et subvenir à ses besoins... ■

(Sources : Vice, 31.07.20019 & ABC 01.08.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur Ideal Human Environnement : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ideal-human-environnement/>

LUZ DEL MUNDO

Le groupe continue sa route ■ Mexique

■ Malgré l'arrestation récente de son leader, Naason Joaquin Garcia¹, l'organisation Luz Del Mundo continue son activité.

Durant le mois d'août 2019, plus de 600 000 adeptes en provenance de différents pays se sont regroupés pour la « sainte convocation » à Guadalajara

>>>

>>>

(Mexique) où se situe le siège de l'association. Lors de ce regroupement, près de 2300 personnes ont adhéré au groupe à la suite d'un baptême. Ce groupe revendique deux millions d'adeptes au Mexique et plus de trois millions dans le monde. Les fidèles sont persuadés que Naason Joaquin Garcia est un apôtre de Jésus.

A Guadalajara, les fidèles témoignaient leur soutien au gourou et clamaient son innocence. Une lettre écrite depuis sa cellule a été lue au début du rassemblement. Le dirigeant affirmait prêcher la bonne parole auprès de ses codétenus et remplir une mission divine différente dans l'attente de son procès.

Pour rappel, le leader du groupe a été arrêté le 4 juin 2019 à Los Angeles. Il est accusé entre autre

de viols sur mineures et de pédopornographie. Pour justifier ses actes, le gourou aurait dit aux femmes que si elles s'opposaient à la volonté de « l'apôtre » elles allaient à l'encontre de Dieu. Alors que sa caution était initialement fixée à 25 millions de dollars puis à 50 millions, un juge a totalement refusé la mise en liberté sous caution. Il affirme que Naason Joaquin García pourrait prendre la fuite et qu'il représente un danger pour la communauté. Les juges américains craignent aussi que les fidèles du groupe ne collectent des fonds pour le libérer. ■

(Sources : Los Angeles Times 16.07.2019 & BBC & 14.08.2019 & 20 minutes, 14.08.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Le leader de la secte La Luz del Mundo arrêté à Los Angeles* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/le-leader-de-la-secte-la-luz-del-mundo-arrete-a-los-angeles/>

■ MISA

Réouverture d'une enquête sur une secte liée à Misa ■ Uruguay

■ **Un professeur d'une école de yoga de Montevideo fait l'objet d'une nouvelle enquête pour traite d'êtres humains suite à plusieurs plaintes. Ce professeur de yoga est lié au Mouvement pour l'intégration dans le spirituel absolu (Misa).**

Une plaignante a expliqué que cet instructeur de yoga uruguayen préparait un voyage en Roumanie avec quatre étudiantes pour participer à un camp organisé par Misa. L'instructeur de yoga aurait demandé aux jeunes femmes qui devaient se rendre en Roumanie de se faire photographier tout le corps et de subir un test de dépistage du VIH, de la syphilis et d'autres maladies sexuelles. D'après le procureur, une fois en Roumanie les jeunes femmes auraient participé à des expériences érotiques ou pornographiques dans le cadre de recherches sexo-spirituelles...

Le 10 août 2018 le juge avait ordonné la fermeture

des frontières pour le professeur de yoga pendant 180 jours et l'interdiction d'approcher ou de communiquer avec les élèves qui devaient partir en Roumanie. Le procureur a demandé que l'enquête soit prolongée d'un an car des rapports sont attendus de l'étranger.

Misa a été créé par le roumain Gregorian Bivolaru dans les années 1990. Il est l'une des personnes les plus recherchées par la police européenne puisqu'il est accusé de neuf chefs d'accusations de sévices sexuels et de traite d'êtres humains. Gregorian Bivolaru est le guide spirituel de l'académie de Yoga à Montevideo en Uruguay et c'est lui qui a décerné le titre d'instructeur de yoga au professeur qui fait aujourd'hui l'objet d'une enquête. Misa poursuit sa mission spirituelle et compte plus de 35 000 adeptes dans différentes filiales en Europe et en Amérique du Sud. ■

(Source : Ries, 09.08.2017)

NXIVM

Une école française en lien avec NXIVM ■ France

■ **Plusieurs écoles dans le monde appliqueraient un programme de développement de l'enfant créé par Keith Raniere, le gourou récemment jugé, du groupe de développement personnel NXIVM.**

Le journal conservateur américain, *Daily Caller News Foundation*, a enquêté sur ce programme appelé le Rainbow Cultural Garden (RCG) fondé par Keith Raniere en 2006. Selon son fondateur, ce programme révolutionnaire de développement de l'enfant favorise le potentiel culturel, linguistique, émotionnel, physique. Il est censé permettre d'apprendre jusqu'à sept langues simultanément dès l'âge de 2 ans.

Aux États-Unis, les procureurs ont reconnu les liens entre Keith Raniere et le RCG. Depuis, les écoles liées à ce programme ont cessé leurs activités. Cependant cette méthode s'est propagée et selon le *Daily Caller*, elle continue d'être enseignée dans le monde notamment en France, au Guatemala et en Grande-Bretagne.

En France, ce programme est arrivé via la société Athal Education Group, fondée et financée par Sara Bronfman et Basit Igtet. Sara Bronfman est la sœur de Clare Bronfman qui a plaidé coupable pour son rôle au sein de NXIVM¹. Les sœurs Bronfman auraient apporté un soutien financier au mouvement de Keith Raniere. En décembre 2018, Athal Education Group a lancé son programme baptisé le Campus dans une école

d'Apt (Provence-Alpes-Côte d'Azur). Le maire de la ville a été photographié aux côtés du couple fondateur lors de l'inauguration du campus et la ville encourage la promotion du camp de vacances organisé par le campus.

En Grande-Bretagne, il s'agit d'une école dirigée par le couple et détenue par Event For Humanity, une entité commerciale américaine dont les procureurs ont révélé des liens avec NXIVM et Keith Raniere. En 2017, l'Office for Standards in Education, Children's Services and Skills (Ofsted) du Royaume Uni avaient enquêté sur cette méthode d'enseignement et l'avait jugée préoccupante. Aujourd'hui il semble difficile de savoir si le RCG est encore en activité en Grande-Bretagne.

Pour Rick Ross, directeur du Cult Education Institute, RCG n'avait rien d'un programme d'enseignement des langues mais constituait un outil d'endoctrinement des enfants pour qu'ils perpétuent la philosophie et la vision du monde de Keith Raniere. Le spécialiste affirme que la volonté de Keith Raniere était de se cloner lui-même et de perpétuer ses idées. Rick Ross appelle à la vigilance des parents et demande à la protection de l'enfance d'examiner avec attention ces écoles. ■

(Source : *The Daily Caller*, 04.08.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Le point sur l'affaire NXIVM* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/le-point-sur-laffaire-nxivm/>

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur NXIVM : <https://www.unadfi.org/mot-clef/nxivm/>

RIGPA

La relaxe prononcé ■ France

■ **L'avocat et le journal *Midi Libre* qui avait rapporté les paroles des victimes du gourou de**

la Lerab Ling, Sogyal Lakar, ont été relaxés par le tribunal correctionnel de Montpellier.

>>>

>>>

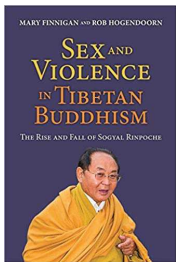
C'est à la suite d'une interview dans le *Midi Libre* révélant les scandales d'abus sexuels, physiques et psychologiques que Jean Baptiste Cesbron, avocat et membre de l'ADFI Montpellier, ainsi que le quotidien avaient été accusés de diffamation par des membres du groupe.

Le gourou auteur de ces abus est toujours en fuite.¹ ■

(Source : [Charlie Hebdo](#), 24.07.2019)

1. Sogyal Lakar Rinpoche est décédé le mercredi 28 août 2019

À lire



FINNIGAN, Mary, HOGENDOORN, Rob, *Sex and Violence in Tibetan Buddhism : The Rise and Fall of Sogyal Rinpoche*, Jorvik Press, 2019

Dans *Sex and Violence in Tibetan Buddhism : The Rise and Fall of Sogyal Rinpoche*, les auteures Mary Finnigan et Rob Hogenoorn accusent de nouveau le leader de Rigpa, Sogyal Rinpoché, de viols, de violences et d'abus psychologique.

Ce livre regroupe les nouveaux témoignages de plusieurs femmes abusées par Sogyal Rinpoché, ex-leader d'une des plus importantes communautés bouddhistes. Elles racontent les abus subis et l'emprise exercée par Sogyal Rinpoché. Les femmes devaient garder le secret de ce qu'elles subissaient sous peine de voir leur karma et celui de leur famille devenir mauvais. Le gourou avait construit un harem de femmes devant répondre à ses besoins. Ces femmes s'estimaient chanceuses d'avoir été choisies par le leader.

En 2017, de nombreuses femmes avaient déjà témoigné d'abus commis par le leader ce qui avait conduit à sa démission. Sogyal Rinpoché bénéficiait d'une solide réputation dans la tradition bouddhiste et avait connu un important succès financier avec la publication de son ouvrage *Le Livre tibétain de la vie et de la mort*. Il avait été accusé pour la première fois en 1994 mais l'affaire avait été réglée à l'amiable et il avait pu continuer d'occuper son poste de dirigeant.

L'une des co-auteures du livre, Mary Finnigan, qui a contribué au lancement de la carrière de Sogyal Rinpoché en Grande-Bretagne, regrette que personne au sein de Rigpa n'ait dénoncé le comportement du gourou. En 1997, elle avait parlé au Dalai Lama des abus commis par Sogyal Rinpoche mais il n'avait pas intenté d'action. Il n'a agi qu'en 2017 obligé de condamner les actes commis suite à différents scandales.

L'organisation bouddhiste continue son exercice sans Sogyal. Les auteurs du livre espèrent qu'une action en justice sera entreprise en France et en Grande Bretagne contre son ex-leader.

(Source : [The Daily Beast](#), 17.07.2019)

La destinée macabre des enfants de la Science Chrétienne ■ États-Unis

■ La doctrine de la Science Chrétienne qui fustige la médecine a conduit le père de Caroline Fraser à une mort atroce. Marquée par cet épisode dramatique de sa vie, cette américaine, n'a cessé depuis de tenter de comprendre comment des adeptes peuvent se sacrifier et sacrifier les leurs au nom de cette doctrine. Pour cette victime malgré elle d'un système qu'elle exécra, les adeptes de la Science Chrétienne ne se suicident pas de façon spectaculaire comme ceux de la secte apocalyptique de Jim Jones mais de manière plus lente et plus ignoble.

Les adeptes de la Science Chrétienne meurent alors qu'ils pourraient survivre, souffrent alors qu'ils pourraient être soulagés. Ce fut le cas du père de Caroline Fraser. Atteint d'une gangrène, il s'est fabriqué des chaussures pour éviter de souffrir, plutôt que de se soigner. Il en avait pourtant les moyens financiers et intellectuels. Son seul problème aura été la Science Chrétienne. Ses enfants étaient tiraillés entre le désir de respecter ses croyances et celui de lui sauver la vie. Il embaucha une infirmière de la Science chrétienne qui lui assurait avoir vu des gangrènes bien pires que la sienne guérir complètement et lui demandait de considérer son état comme un problème mental uniquement. Pourtant la douleur était bien réelle, il pleurait fréquemment.

La Science Chrétienne a acquis sa popularité au cours du XXe siècle en promettant la guérison. Cette promesse de guérison est si convaincante que les adeptes qui ne l'obtiennent pas pour eux-mêmes ou l'un de leur proche se blâment plutôt que remettre en cause les croyances de la

Science Chrétienne. Mary Baker Eddy, fondatrice et dirigeante de l'église, a enseigné que la maladie était irréaliste, car le corps humain et le monde matériel ne sont qu'une illusion, un rêve éveillé.

Dans les années 1970, à l'heure de son apogée, la Science Chrétienne a réussi à obtenir une reconnaissance des gouvernements canadiens et américains, sous forme notamment d'exemptions religieuses dans 47 états des États-Unis. Certains « praticiens » scientifiques, sans aucune formation médicale, ont été officiellement autorisés à fournir des soins de santé alors même que leur doctrine et leurs pratiques sont à l'opposé des codes déontologiques et des connaissances médicales normalement exigées.

Ces dérogations ont eu des conséquences graves : épidémies de diphtérie, de poliomyélite, de rougeole... Elles ont également mis à l'abri de la justice les auteurs de maltraitance, de négligence et de mise en danger d'enfants au sein de la communauté, ainsi que ceux qui n'avaient pas dénoncé ces faits. De nombreux cas de décès d'enfant ont attiré l'attention des services de protection de l'enfance. Plus de 50 parents ou praticiens de la Science Chrétienne ont été accusés de crimes pour avoir laissé des enfants souffrir et mourir d'affections qui auraient pu être traitées.

Plusieurs signes de déclin tendent à montrer que la Science Chrétienne pourrait disparaître mais sa doctrine et les exemptions religieuses dont elle a bénéficié laisseront en héritage un désastre humain organisé par un mouvement qui a sacrifié ses enfants au nom de ses croyances. ■

(Source : [The Guardian](#), 06.08.2019)

Plainte contre Danny Masterson et la Scientologie ■ États-Unis

■ **Accusé en 2017 par quatre femmes de viols et d'agressions sexuelles¹, l'acteur américain Danny Masterson est aujourd'hui visé par une nouvelle plainte pour harcèlement et atteinte à la vie privée. L'acteur est membre de longue date de la Scientologie. Le groupe et son dirigeant David Miscavige sont aussi mis en cause par cette plainte.**

Les plaignantes qui sont les mêmes que celles qui avaient porté plainte pour abus sexuels en 2017 affirment avoir été victimes de harcèlement, de menaces et de surveillance accrue de la part d'agents de la Scientologie après qu'elles aient dénoncé les faits de viols commis par Danny Masterson. Elles ont porté plainte contre l'acteur et le groupe pour « harcèlement criminel, atteinte à la vie privée, infraction intentionnelle provoquant une détresse émotionnelle. ». Elles prétendent entre autre avoir été suivies, victimes de vandalisme et de fraude sur carte de crédit. Pour leurs avocats, ces femmes ont été atteintes dans leur vie privée et celle de leur famille afin de les intimider et de

les faire taire. Les quatre femmes réclament des dommages et intérêts notamment des dommages compensatoires pour frais médicaux et d'avocats ainsi qu'une réparation financière.

La Scientologie touchée par ces accusations se défend par l'intermédiaire de son avocat qui juge ce procès sans fondement et les affirmations des plaignantes « ridicules et factices ». De son côté Danny Masterson qui a toujours démenti les accusations de viols affirme, par l'intermédiaire de son avocat, ne pas vouloir régler cette affaire dans les médias mais devant les tribunaux afin que tout le monde puisse voir qu'il n'était qu'un bouc-émissaire.

La police de Los Angeles poursuit quant à elle son enquête sur les accusations de viols datant de 2017. ■

(Sources : LA Times, 15.08.2019 & Paris Match, 15.08.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Un acteur rattrapé par des accusations* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/un-acteur-rattrape-par-des-accusations/>

Manifestations la CCDH ■ France

■ **La Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH), organisme lié à la Scientologie, a organisé plusieurs manifestations en France devant des centres hospitaliers.**

Comme chaque été, des membres de la CCDH se réunissent devant des hôpitaux pour dénoncer les « violations des droits de l'homme commises en psychiatrie » en prétendant « alerter les autorités ».

Une manifestation a eu lieu devant le centre hospitalier de Boulogne sur mer. Le maire de la ville s'est dit vigilant face à ce type de manifestations.

Une autre manifestation s'est déroulée devant l'hôpital Charcot de Plaisir (Ile de France) où les quelques manifestants demandaient l'accès au registre de contention et d'isolement ainsi qu'au rapport annuel sur les pratiques d'admission en chambre d'isolement et de contention. L'hôpital a refusé cette demande.

En effet à la fin de l'année 2018, la CCDH avait demandé ces documents à plusieurs établissements dont celui de Plaisir. L'hôpital Charcot n'ayant pas répondu, l'association scientologue avait saisi la Commission d'accès aux

>>>

>>>

documents administratifs (Cada) en février 2019. La commission avait alors émis un avis favorable à la communication » à la CCDH « du registre de contention et d'isolement et du rapport annuel ». N'ayant jamais eu les documents les scientologues ont saisi le tribunal administratif.

L « hôpital se défend de respecter le cadre législatif

sur les hospitalisations et la tenue d'un « registre à la disposition de la commission départementale des soins psychiatriques, au contrôleur général des lieux de privation de liberté ou à ses délégués et aux parlementaires ». ■

(Sources : La Voix du Nord, 23.08.2019 & La Gazette Saint Quentin en Yvelines 27.08.2019)

Bras de fer entre la Scientologie et la municipalité ■ France

■ **La Scientologie a acquis un impressionnant bâtiment à Saint-Denis. La mairie qui n'a pu empêcher la transaction mène une véritable guerre administrative et réglementaire quant aux projets de travaux de l'organisation.**

La mairie se dit prête à empêcher les scientologues de faire ce qu'ils veulent de ce bâtiment d'autant qu'il est proche du périmètre olympique de Paris 2024. Lors de sa rencontre avec le nouveau préfet le maire l'a senti réceptif dans cette lutte contre la Scientologie. Le député de la circonscription Stéphane Peu a interpellé le premier ministre sur le manque de moyens de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES).

En janvier 2019 la mairie avait refusé une autorisation de travaux demandée par la SCI Building propriétaire du bâtiment. En cause des

règles de sécurité incendie et d'accessibilité non conformes. Les plans fournis montraient un projet impressionnant avec un grand auditorium capable d'accueillir des conférences et des congrès de plusieurs centaines de personnes, une salle de restaurant, un hall d'exposition, des salles de formation, de projection, de fitness et des saunas.

Le propriétaire a tenté au mois de mai une nouvelle demande de travaux au service de la ville et de l'Etat. Ces derniers doivent apporter une réponse avant la fin septembre. La mairie avait réclamé un permis de construire pointant un changement de destination qu'elle n'a pas reçu. Si toutefois les travaux sont autorisés la mairie pourra encore user du code de l'urbanisme en cas d'infraction commise. ■

(Source : Le Parisien, 09.07.2019)

La Scientologie s'invite à un festival de bande-dessinée ■ Irlande

■ **Cet été, la Scientologie était présente au Comic Con de Dublin¹ par l'intermédiaire de son association « Fondation pour un monde sans drogue ». Mike Garde, directeur de l'association Dialogue Ireland Trust, pointe**

du doigt l'entrisme de l'organisation et sa dangerosité.

La Scientologie tenait un stand où le public était invité à participer à un concours de bandes dessinées en créant un super héros irlandais

>>>

>>>

luttant contre la drogue. Les membres de l'association scientologique prenaient le nom des participants, leur âge et leur adresse électronique. Ils distribuaient aussi un livret intitulé « La vérité sur les drogues ».

Dernièrement, l'organisation a étendu son influence en Irlande avec l'acquisition en 2016 d'un bureau d'affaires nationales à Dublin puis d'un Org Ideal en 2017. Elle défend sa présence à cette convention en affirmant vouloir simplement lutter contre les drogues illicites.

Pour Mike Garde les scientologues tentent d'infiltrer tous les domaines. Le spécialiste des mouvements sectaires en Irlande n'est donc pas étonné de les retrouver dans un tel festival. Il décrit le mouvement comme une organisation dangereuse qui avance souvent masquée. Les participants ne devaient pas se douter qu'ils

donnaient des informations personnelles à la Scientologie. Mike Garde regrette que les organisateurs de l'évènement n'aient pas été plus vigilants pour l'implantation d'un stand de la Scientologie. Le spécialiste rappelle enfin que le groupe sépare des familles et n'hésite pas à demander des sommes d'argent importantes à ses adeptes. ■

(Source : [The Irish Times](#), 11.09.2019)

1. Très populaire auprès du jeune public, cette convention de fans de comics et bandes-dessinées a attiré 20 000 visiteurs en deux jours.

Lire sur le site de l'UNADFI :

- *La Scientologie tente de s'immiscer dans la société irlandaise* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-scientologie-tente-de-s-immiscer-dans-la-societe-irlandaise/>

- *La Scientologie prend position en Irlande* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-scientologie-prend-position-en-irlande/>

■ SHAMBALA INTERNATIONAL

La « folle sagesse » au-dessus de la loi ■ États-Unis

■ **Attirée par le bouddhisme et la méditation, Ariel Hall avait quitté New York pour rejoindre le centre Shambala Monstain¹ situé à Boulder dans le Colorado. Lorsqu'elle a voulu mettre fin aux abus qu'elle y subissait, les dirigeants lui ont conseillé de méditer et lui ont dit que la maltraitance était un mal utile. Mais suite à sa plainte, la police de Boulder a découvert qu'il existait plusieurs cas, y compris concernant des mineurs, et que la communauté avait préféré garder le silence et traiter ces cas en interne plutôt que de prévenir les autorités. Une enquête, toujours en cours, a été ouverte pour agressions sexuelles.**

William Lloyd Karelis, ancien instructeur de méditation du centre, a été arrêté, soupçonné

d'avoir agressé sexuellement une jeune fille dont il était l'enseignant au début des années 2000. Son arrestation en février 2019 a délié les langues des responsables du centre qui ont admis avoir entendu parler de « comportements inappropriés » à l'égard des femmes mais pas d'agression sexuelle.

Dernièrement, la police a procédé à une deuxième arrestation, celle de Michael Smith soupçonné d'avoir abusé sexuellement une adolescente de la communauté à la fin des années 1990. L'avocat de Smith a admis que son client avait enfreint la loi mais qu'un accord avec les victimes lui avait permis de se racheter une conduite. A l'époque, les parents n'avaient pas été au bout de la démarche judiciaire et Smith s'en était sorti en promettant

>>>

>>>

de ne plus être au contact d'enfants et de suivre un programme pour délinquants sexuels. Les premiers rapports de police mentionnent qu'en 1998, des membres de Shambhala avaient traité les accusations contre Smith en interne car tous voulaient qu'il reste dans la communauté.

Dennis Southward, membre de la communauté venu témoigner en faveur de Smith a déclaré que la victime âgée de 13 ans « explorait sa propre sexualité » mais le Conseil de la communauté s'est désolidarisé de cette déclaration.

Lorsqu'elle avait dénoncé les abus sexuels aux dirigeants, Karuna Thompson, une ancienne employée du Shambhala Mountain Center, avait eu l'impression que le problème c'était elle. Elle rappelle que l'« amour libre » en vogue dans les années 1970-1980 avait été admis dans la doctrine par Trungpa sous couvert du principe de « folle sagesse ». Le fondateur, décédé en 1987, voulait en effet que ses adeptes apprennent à repousser toujours davantage leurs limites, dans leur manière de voir le monde mais aussi d'aborder la sexualité. C'est ainsi que durant des années des responsables de Shambhala ont été protégés. Trungpa appliquait à lui-même et à ses lieutenants la « folle sagesse », ostracisant les femmes qui ne s'y pliaient pas.

Les maltraitances trouvant leur justification dans ce principe, les victimes sont désavouées, obligées de côtoyer leurs abuseurs, de ne pas « divulguer » les abus et davantage encore, de ne pas porter plainte. Pam Rubin, ancienne étudiante de Shambhala, qui travaille aujourd'hui auprès de victimes de traumatismes, constate que la promiscuité entre les victimes présumées et les accusés est potentiellement traumatisante.

Au cours de rassemblements visant à remettre de l'ordre dans la communauté, des enseignants ont baillonné les médiateurs en monopolisant la parole par de longs monologues. Quelques adeptes réussissant à s'imposer ont déploré les liens d'aliénation aux dirigeants institutionnalisés par Shambhala, permettant à ces derniers d'exercer un pouvoir sur eux.

Depuis l'ouverture de l'enquête, Mipham, fils et successeur du fondateur, vit en Inde dans le monastère familial de son épouse. ■

(Source : Denver Post, 07.07.2019)

1. Cette communauté bouddhiste a été créée par Chogyam Trungpa Rinpoche (1939-1987) puis dirigée à sa mort par son fils Sakyong Mipham Rinpoché. Elle est devenue l'une des plus grandes organisations bouddhistes tibétaines d'Amérique du Nord.

■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

Premier bilan de l'enquête sur les abus sexuels au sein des Témoins de Jéhovah ■ Belgique

■ Six mois après l'ouverture de l'enquête du parquet fédéral belge sur les abus sexuel commis au sein des congrégations Témoins de Jéhovah de Belgique, l'association Reclaimed Voices, qui recueille la parole des victimes, a déjà recensé 90 cas.

Mais, se basant sur les chiffres déjà en sa possession pour la Hollande, l'association s'attend

à en comptabiliser bien plus. Les congrégations Témoins de Jéhovah hollandaises comptant 28 000 membres et 300 victimes, l'association estime que pour les 25 000 membres belges le nombre de victimes pourrait se situer entre 200 et 250. ■

(Source : Marianne 09.08.2019)

Des médecins québécois obtiennent l'autorisation de transfuser un enfant ■ Canada

■ Des médecins du CHU de Québec ont obtenu de la Cour suprême du Québec l'autorisation de transfuser un enfant contre l'avis de ses parents. Les médecins ont jugé que l'enfant souffrant d'anémie chronique devait subir une transfusion afin d'éviter d'éventuelles complications lors d'une ablation des amygdales jugée nécessaire car il souffrait de troubles de la déglutition et de problèmes respiratoires. Si les parents consentaient à l'opération, ils étaient contre la transfusion en raison de leurs croyances.

Estimant que « les convictions religieuses des parents et leurs valeurs entrent en conflit avec l'intérêt de l'enfant », la juge a donné son accord au CHU et ajoute, « la Cour suprême a établi que le droit à la liberté ne comprend pas le droit des parents de refuser à leur enfant un soin jugé nécessaire par le médecin, pour lequel il n'y a aucune autre solution ».

Ce nouveau cas a amené le journal *TVA Nouvelles* à interroger l'avocat Michel Morin sur les jurisprudences prononcées sur ce sujet au

Canada. Dans toutes les provinces, y compris au Québec, la justice a donné plusieurs fois raison à des médecins ayant demandé des transfusions pour des patients mineurs, que leur famille ou eux-mêmes refusaient, faisant ainsi passer « l'intérêt de l'enfant avant les croyances religieuses ». Les majeurs ayant, quant à eux, la possibilité de faire appel à l'article 11 du code civil en matière de soins, ils peuvent refuser des soins en raison de convictions diverses. Cette « liberté » conduit, selon l'avocat, plusieurs centaines de Témoins de Jéhovah à la mort chaque année. Il se demande si le consentement peut être libre et éclairé « quand on est un Témoin de Jéhovah endoctriné depuis l'enfance ». Depuis le décès d'Eloïse Dupuis, une jeune Témoin de Jéhovah morte suite à son accouchement, il travaille avec la tante de la jeune femme pour amener le gouvernement à se saisir de cette problématique car il déplore « que les médecins se soumettent à des croyances médiévales ». ■

(Sources : Le journal de Québec, iheartradion.can & *TVA Nouvelles*, 23.08.2019)

Manifestation d'ex-adeptes lors de l'assemblée des Témoins de Jéhovah ■ Canada

■ Profitant des trois jours d'assemblée annuelle des Témoins de Jéhovah à Edmonton, d'anciens membres se sont réunis pour dénoncer la politique du groupe qui « contribuerait à dissimuler des abus sexuels commis sur des mineurs ».

La réunion de 15 000 adeptes venant de l'Alberta, de la Colombie Britannique et d'autres provinces

du Nord, leur a paru être l'occasion d'atteindre le plus de personnes possibles. Ils souhaitent tirer parti de l'attention générée par plusieurs recours collectifs menée contre la Watchtower du Canada et de Pennsylvanie, pour amener le groupe à revoir ses directives en ce qui concerne le traitement des abus sexuels en son sein et assurer une meilleure protection des enfants.

>>>

>>>

Aux États-Unis à Phoenix, ce sont près de 40 000 adeptes qui se sont rendus à l'assemblée annuelle du mouvement. Interpellé par la tenue du congrès et les nombreuses poursuites contre les Témoins de Jéhovah, le Phoenix News Times a interrogé des anciens adeptes qui se sont donné pour mission de dénoncer les pratiques du groupe visant à isoler les membres exclus ou partis d'eux-mêmes et la dissimulation des abus sexuels commis sur des mineurs.

Monique Hébert a quitté les Témoins de Jéhovah après avoir été abusée par un garçon de sa communauté. Sa mère en a informé les Anciens qui ont fait la sourde oreille. Elle est néanmoins restée membre du groupe, mais n'a pas cessé pour autant de communiquer avec sa fille après son départ, ce qui lui a valu d'être réprimandée. Monique Hébert

dénonce le contrôle mental exercé par le groupe. Toute son enfance, elle a vécu dans la crainte de l'imminence de l'Armageddon avec la conviction que ceux qui ne partageaient pas ses croyances allaient mourir. Scolarisée à domicile, elle n'avait le droit de fréquenter que des membres de la communauté. Un ex-adepte a vécu l'isolement et la peur de mourir. Il se souvient d'avoir été pris d'attaques de panique à l'école lorsqu'entendant le grondement du tonnerre il croyait la fin du monde arrivée. Il déplore que la croyance en l'imminence de l'apocalypse et la dévotion aux tâches imposées par le groupe (porte à porte et nombreuses réunions) l'aient découragé de suivre des études universitaires. ■

(Sources : Ici Radio Canada, 14.07.2019, Phoenix News Times, 09.08.2019)

Une enquête de grande ampleur dévoile de nouveaux abus au sein des Témoins de Jéhovah ■ États-Unis

■ Une enquête d'un an menée par des journalistes de la chaîne américaine *Hearst Television* a révélé de nouvelles allégations d'abus sexuels sur des enfants Témoins de Jéhovah et leur dissimulation pendant plusieurs décennies par l'organisation.

Les résultats de l'enquête ont été diffusés dans une série de reportages pour les besoins desquels treize ex-adeptes s'étaient réunis au printemps à Sacramento, pour la plus grande interview télévisée jamais réalisée sur ce type de sujet.

Parmi eux figurent des victimes d'abus, dont certaines ont témoigné sous couvert d'anonymat pour éviter des représailles de leur congrégation, et d'anciens responsables de communauté regrettant d'avoir couvert le système jéhoviste qui

impose de traiter les cas d'abus au sein du groupe et de ne pas les divulguer à la police.

Les journalistes ont eu accès à des directives internes du siège national des Témoins de Jéhovah datant de près de 30 ans, demandant à ses 13 000 congrégations de traiter les abus et de leur envoyer ensuite une copie du dossier sous pli spécial (une enveloppe bleue). Irwin Zalkin, avocat basé à San Diego, se bat depuis de nombreuses années pour que ces dossiers soient communiqués à la justice. Il a obtenu l'accès à une partie. Mais par ordonnance d'un juge californien, il lui est interdit de divulguer leur contenu. En outre, malgré une ordonnance exigeant la communication des dossiers, les Témoins de Jéhovah continuent de se battre en justice pour faire obstruction.

>>>

>>>

Pour les besoins de leur enquête, les journalistes ont contacté les bureaux des 50 procureurs généraux des États-Unis et ont appris que trois d'entre eux – Delaware, Californie et Pennsylvanie – travaillent sur les allégations d'abus et la politique interne des Témoins de Jéhovah. L'État de Californie a mis en place un site internet pour recueillir des signalements d'abus sexuels commis sur des enfants par des membres du clergé ou des organisations religieuses. Par ailleurs une loi, adoptée par le Sénat en mai 2019, oblige les groupes religieux de toutes les confessions à signaler les allégations d'abus sexuels commis sur des enfants.

Quant aux treize participants à l'interview, ils ont déclaré appuyer la législation et se disent favorables à la transmission d'un avertissement prévenant du danger que les enfants encourent chaque jour au sein des congrégations.

Souhaitant avoir le point de vue des Témoins de Jéhovah sur leur politique en matière de protection des enfants au sein du groupe, l'équipe de reporter

de *Hearst Television* a envoyé des courriers au siège national et dans les congrégations mises en cause. Certains de leurs courriers leur ont été renvoyés sans avoir été ouverts et lorsqu'ils ont reçu une réponse, il s'agissait d'une déclaration générale sur la politique de protection des mineurs mise en place par le groupe depuis la révélation de nombreux scandales à travers le monde. ■

(Source : Sfgate, 12.08.2019)

À lire sur le site de l'Unadfi :

- Delaware Nouveau procès contre les instances des Témoins de Jéhovah : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/nouveau-proces-contre-les-instances-des-temoins-de-jehovah/>

- Californie Les Témoins de Jéhovah condamnés à payer : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/les-temoins-de-jehovah-condamnes-a-payer/>

- La Watchtower fait tout pour ne pas payer : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/la-watchtower-fait-tout-pour-ne-pas-payer/>

- De nouvelles dénonciations d'abus sexuels : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/de-nouvelles-denonciations-dabus-sexuels/>

Nouveaux procès en vue contre les Témoins de Jéhovah ■ États-Unis

■ **Deux anciens Témoins de Jéhovah, Heather Steele et John Michael Ewing, ont décidé de poursuivre les Témoins de Jéhovah devant la Cour suprême de Brooklyn (Etat de New York) en vertu d'une nouvelle loi qui donne aux victimes d'abus sexuels un délai d'un an pour qu'elles puissent intenter des actions en justice et ce quelle que soit l'ancienneté du crime.**

Heather Steele n'avait que trois ans lorsque Donald Nicholson, un « ancien », a commencé à l'agresser. Effrayée par les paroles de ses aînés expliquant que « des démons s'abattaient » sur ceux qui ne respecteraient pas les règles, elle n'a

révélé les faits à ses parents qu'à l'âge de 10 ans. Mais au lieu de se rendre à la police, ces derniers ont porté l'affaire devant les « anciens » de leur congrégation qui n'ont eu pour toute solution que de les convaincre que les faits étaient le fruit de leur imagination et qu'ils devraient prier pour Nicholson. Finalement ses parents ont porté plainte et son agresseur a passé trois et demi en prison, mais a été réintégré à sa sortie dans une autre congrégation.

Quant à Michael Ewing, confié à l'âge de 14 ans à un « ancien » qui devait le former pour devenir ministre à plein temps, il a enduré pendant quatre

>>>

>>>

ans ses agressions sexuelles, perpétrées sous le prétexte de lui apprendre ce qu'il devait savoir pour être un homme. Accusés de se livrer à des activités homosexuelles, son agresseur et lui-même ont été exclus du groupe.

Au cours des deux dernières décennies, il y a eu des dizaines de cas d'abus mal gérés ou dissimulés par les Témoins de Jéhovah. L'avocat

Irwin Zalkin leur reproche de ne jamais dire « aux autres membres du groupe pourquoi la personne est disciplinée ».

Les deux victimes poursuivent l'organisation afin d'éviter à d'autres enfants de subir la même chose. ■

(Sources : Newsweek, 13.08.2019 & New York Post, 12.08.2019)

Les Témoins de Jéhovah condamnés pour l'exclusion d'un membre

■ Norvège

■ **Le Conseil de conciliation¹ a déclaré invalide l'exclusion d'une adepte des Témoins de Jéhovah et a condamné ces derniers à lui verser 10 000 euros de dommages et intérêts ainsi que les frais de justice.**

Victime d'une agression sexuelle à l'extérieur du groupe, elle s'était confiée à deux « anciens » qui l'ont exclue au motif de fornication. Elle a fait appel auprès du tribunal interne de sa congrégation qui a confirmé la décision.

Devant leur refus de la réintégrer, elle a saisi le Conseil car, Témoins de Jéhovah depuis de longues années, elle souffre d'être rejetée par les membres

de sa congrégation depuis son excommunication.

Les Témoins de Jéhovah ne contestent pas la véracité des faits, mais dénoncent une tentative d'ingérence dans les croyances et pratiques religieuses de leur congrégation. Ils estiment que la question devrait être traitée en interne et non par la justice.

Selon l'avocate de la victime c'est la première fois qu'une église est condamnée pour cette raison. Mais les Témoins de Jéhovah ont fait appel. ■

(Source : VG.no, 23.08.2019)

1. Instance juridique municipale norvégienne.

La vie prime sur la croyance ■ Paraguay

■ **La Chambre constitutionnelle de la Cour suprême du Paraguay a décidé, par la voix des ministres Eugenio Jiménez, Gladys Bareiro et Alberto Martínez Simón, d'accorder le droit aux médecins d'administrer tout soin nécessaire aux malades en danger de mort - et ce, même si cela va à l'encontre de la liberté de religion et du droit du patient de choisir son traitement médical.**

Cette décision fait suite à la demande de Mafalfa Cameron Luque, juge à la Cour civile auprès de la Cour suprême. Elle avait été saisie par l'Institut de la Sécurité sociale à propos du refus de transfusion sanguine d'une adepte des Témoins de Jéhovah dont la vie était en danger.

Dans son analyse, le ministre Eugenio Jiménez « affirme que le droit à la vie est un droit

>>>

>>>

fondamental et très personnel puisqu'il permet l'exercice de tous les autres droits. », ajoutant que ce droit impose à l'État deux devoirs, celui de ne pas l'attaquer arbitrairement, et celui de le protéger. ■

(Sources : Paraguay.com, 14.08.2019 & Ultima Hora, 15.08.2019)

Lire sur le site de l'Unadfi au sujet du Paraguay : *Transfusion sanguine, le droit à la vie prime* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/transfusion-sanguine-le-droit-a-la-vie-prime/>

Les Témoins de Jéhovah contournent-ils la loi ? ■ Suède

■ **Des opposants aux Témoins de Jéhovah ont signalé à la justice suédoise la diffusion publique de vidéos destinées aux enfants. Bien que les Témoins de Jéhovah aient été condamnés en avril 2019 devant un tribunal de district pour avoir diffusé en public des vidéos qui n'avaient pas été contrôlées par le Conseil national des médias, ils ont poursuivi leur retransmission lors de leurs assemblées d'été.**

Les vidéos mises en cause font partie d'une série animée en 3D, destinée à l'édification religieuse des enfants. Produites aux Etats-Unis, elles sont été traduites dans un grand nombre de langues pour être diffusées sur Internet. Le site des Témoins de Jéhovah suédois en compte 365.

Lors des assemblées, la projection des vidéos constitue une grande partie des sermons destinés aux enfants. Les opposants ont entamé leur action pour les protéger, à l'image de Sarah, une ex-adepte qui explique que l'enseignement des Témoins de Jéhovah est une source d'angoisse

pour les enfants, auxquels on raconte : « vous ne devez pas être comme les méchants car ils seront détruits le jour du jugement. Dire que même les amis de l'école vont mourir, que Jéhovah va les tuer, ça fait beaucoup pour un enfant. »

Invoquant la liberté de religion, les Témoins de Jéhovah avaient fait appel du jugement prononcé en avril et ont poursuivi la diffusion des vidéos car, selon eux, « le législateur ne peut pas avoir pour intention de classer des vidéos d'enseignement religieux projetées dans le cadre de rassemblements religieux. »

Néanmoins, selon Nils Funcke, expert en liberté d'expression, les Témoins de Jéhovah interprètent la loi et si les films sont destinés à être montrés au public et s'adressent aux enfants, le conseil des médias doit les revoir. ■

(Source : SVT.se, 23.07.2019)

Lire au sujet des vidéos Témoins de Jéhovah : *Une vidéo jugée homophobe*, sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/une-video-jugee-homophobe/>

Une employée d'Infosekta acquittée ■ Suisse

■ **Le tribunal de district de Zurich a acquitté début juillet une employée de l'association suisse Infosekta accusée de diffamation à l'encontre des Témoins de Jéhovah.**

Les faits qui lui sont reprochés remontent à 2015.

Dans une interview publiée sur le site de *Tages Anzeiger* et dans un communiqué diffusé par Infosekta, elle avait décrit les Témoins de Jéhovah « comme un groupe hautement problématique au comportement inhumain, qui ne respecte pas la liberté de conscience et de religion ».

>>>

>>>

Si le juge a reconnu que les déclarations de l'employée avaient porté atteinte à l'honneur des Témoins de Jéhovah, elle ne sera pas pour autant

punie car elle a « fourni la preuve de la vérité et de sa bonne foi ». ■

(Source : Tio.ch, 09.07.2019)

■ DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Conversation avec Dieu ? ■ France

■ **À l'occasion de la venue de Neale Donald Walsh en juin à Paris, une équipe de journalistes du Magazine *Society* a passé trois jours avec lui pour essayer de comprendre l'engouement qu'il suscite auprès du public depuis près de 30 ans.**

Neale Donald Walsh est un miraculé. Du moins c'est ce qu'il prétend. Après des années d'errements qui l'ont conduit à s'intéresser aux NDE (expériences de mort imminente) en rejoignant l'une de ses pionnières Elisabeth Kubler Ross, et à se marier six fois, il est victime d'un grave accident de la route. Sa vie s'écroule et il se retrouve à la rue. Tombé au plus bas, il interpelle Dieu, qui lui aurait répondu et prodigué des conseils pour reprendre sa vie en main. Ces échanges seront publiés sous le titre de « Conversation avec Dieu », un livre au succès phénoménal qui sera resté 137 semaines dans la liste des best-sellers du *New York Times* et traduit en 37 langues. Depuis ce succès, il pense devoir transmettre la recette de sa réussite à tous et il enchaîne les conférences, les stages et les publications.

Lors de son passage à Paris, il a un emploi du temps millimétré. Interviews à la radio et conférences de presse s'enchaînent jusqu'au point d'orgue le 20 juin, la conférence « exceptionnelle » donnée à guichet fermé au Grand Rex qui réunira 2 000 spectateurs.

Neale Donald Walsh doit sa venue en France à l'un de ses fervents admirateurs, Jérôme Oliveira qui l'a découvert, il y a une quinzaine d'années, alors qu'il cherchait à « être mieux ». Depuis, le développement personnel est devenu son fonds de commerce via sa plateforme *My Whole Project* grâce à laquelle, celui qui se définit comme diffuseur de « mainstream happiness », a fait venir en France Deepak Chopra ou Eckhart Tolle, deux autres figures du développement personnel.

Avec leur littérature « inspirationniste » et leurs « stages d'introspection », des auteurs comme Neale Donald Walsh ou Tony Robbins ont fait exploser le secteur du développement personnel.

Pionnier sur le marché du bien-être et de la spiritualité, l'éditeur français de Neale Donald Walsh, Guy Trédaniel, publie depuis les années 1970 les traductions d'ouvrages du Dalai Lama. A l'époque quasiment seul sur le secteur, il subit aujourd'hui la concurrence de grands éditeurs qui se sont engouffrés dans ce créneau lucratif et prometteur. Le rayon « développement personnel » a pris une grande ampleur dans les librairies et n'est pas sur le point de s'arrêter, puisqu'en 2016, il a rapporté 53 millions d'euros de chiffre d'affaire tandis que le « secteur spiritualité ésotérisme » a connu une croissance de 12 %.

Ces auteurs ont plusieurs points communs : avoir connu un accident de vie, avoir la certitude que tout ira bien si l'on suit leurs préceptes, et être majoritairement de culture anglo-saxonne. Nathalie Luca, chercheuse au CNRS, explique ce dernier point par la montée du néolibéralisme et de l'individualisme qui a obligé l'individu à devenir « entrepreneur de lui-même ». Ce n'est plus à l'État ou à l'Église de prendre en charge le bien-être de la population. Pourtant l'injonction au bonheur se fait de plus en plus forte, si bien que l'ONU ou l'OCDE en sont venus à créer des indices de bonheur. L'origine américaine de cette tendance s'explique aussi, selon l'éditeur Guy Trédaniel, par la relation particulière et très personnelle que les américains entretiennent avec Dieu, mais aussi par l'idée chère au protestantisme que « tout est possible si on fait un travail sur soi ».

Le jour de l'évènement, 2 000 personnes ayant payé leur entrée entre 35 et 150 euros, se pressent devant le grand Rex. À l'entrée, un disciple distribue des >>>

>>>

flyers pour un stage d'expérience du divin au tarif de 258 euros. Il explique aux journalistes que ce sont des difficultés diverses et « une pression infernale » qui l'ont amené à s'intéresser au développement personnel. Il assure y avoir retrouvé « du lien social ». Une autre spectatrice, au bord du désespoir, espère trouver des réponses lors de cette soirée. Ayant suivi les injonctions à devenir elle-même, prônées par les ouvrages de Neale Donald Walsh et Eckhart Tolle, elle a abandonné son travail, vendu son appartement pour ouvrir un salon de coiffure dans le lequel elle a placé toutes ses économies et est aujourd'hui au bord de la faillite.

Une heure et demie avant le début du spectacle, les spectateurs qui ont payé le prix fort ont le « privilège » d'être reçus par le maître en personne. En dehors de ses conférences il propose d'autres services payants comme des retraites spirituelles de 90 jours à 2300 dollars ou des consultations téléphoniques. Les autres gourous du bien-être ne sont pas en reste en

matière de profit, puisque Eckhart Tolle a déjà écoulé plus de huit millions d'exemplaires de son livre « Le pouvoir du moment présent », tandis que la fortune de Tony Robbins est estimée à 500 millions de dollars.

Après trois jours passés avec Neale Donald Walsh, les journalistes de Society se demandent comment qualifier son public : disciples, adeptes, fans, pigeons ? Nathalie Luca « rejette le côté sectaire de l'affaire ». Ainsi Walsh, Tolle, Robbins n'existent que « parce qu'ils viennent remplir un trou, toujours le même : la fameuse « crise du croire », la remise en cause de la science, du rationalisme et des institutions, qui traverse nos sociétés et fait aussi le sel du complotisme et du populisme actuels ». Quant à Neale Donald Walsh, il balaie d'un revers la qualification de gourou et se prétend messenger : « Je ne dépense aucune énergie mentale à réfléchir à ce que les gens pensent de moi. Je ne suis définitivement pas un gourou ». ■

(Source : Society, 13.07.2019 au 07.08.2019)

■ MOUVANCE BOUDDHISTE

Un rapport interne accable une communauté bouddhiste ■ Grande-Bretagne

■ Neufs membres de la communauté Triatna ont réalisé un rapport, rendu public par *The Observer*, sur les dérives au sein de la communauté.

Pour ce rapport, 423 personnes liées à la communauté ont été interrogées. Sur cet échantillon, 16% prétendent avoir été victimes ou témoins d'abus sexuels. De nombreuses allégations concernent le fondateur de la communauté Sangharakshita (de son vrai nom Dennis Lingwood), mais d'autres indiquent qu'il ne serait pas le seul auteur présumé d'abus sexuels. Dans les années 1990 la BBC puis *The Guardian* avait déjà évoqué des cas d'abus sexuels dans des centres britanniques. Avant sa mort en octobre 2018, le gourou avait reconnu avec regret les dommages qu'il avait causés.¹

Selon des témoignages, l'abus était aussi financier certains adeptes étant obligés de travailler à temps complet pour la communauté contre des bas salaires.

Le rapport constate tout de même que des progrès notables ont été entrepris au sein de la communauté pour répondre aux abus. Le groupe a en effet mis en place en 2017 un « processus de réparation » pour revenir sur les erreurs du passé et soutenir les personnes abusées. Cependant pour la majorité des personnes, ces mesures seraient insuffisantes.

Fondée à Londres en 1967, la communauté Triatna repose sur une interprétation du bouddhisme par son fondateur qui a également instauré les dé-

>>>

>>>

viances touchant la communauté. Selon *The Observer*, le gourou encourageait ses adeptes à expérimenter l'homosexualité dans le but d'accroître leur ouverture d'esprit. La communauté compterait aujourd'hui 2 000 membres dans 26 pays.

Malgré les controverses, les révélations et le décès de son fondateur, l'influence de Sangharakshita semble perdurer. Sa nécrologie dans *The Times* suggérait

qu'il avait été l'un des principaux promoteurs du bouddhisme en Occident... ■

(Sources : *The Guardian*, 21.09.2019 & *La Croix*, 24.09.2019)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Regrets tardifs* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/regrets-tardifs/>

■ MOUVANCE CATHOLIQUE

La longue liste des abus dans les communautés nouvelles ■ France

■ **Abus sexuels, dérives sectaires, travail dissimulé... la liste des abus est longue dans les « communautés nouvelles ». Pourtant l'Église catholique a beaucoup de mal à les reconnaître et à prendre des mesures pour les endiguer.**

Les communautés dites nouvelles n'ont pas toutes le même profil, mais traditionalistes ou charismatiques elles ont pour point commun d'être nées récemment en réaction au déclin de l'Église. Leur développement a été favorisé par l'Église qui voit une aubaine dans cette nouvelle source de croyants.

Le journal *Témoignage Chrétien* dresse un état des lieux et passe en revue diverses communautés pointées du doigt pour leurs déviances.

Fondées en opposition à la société matérialiste, les communautés nouvelles se perçoivent « comme le nouveau visage de l'Église » dont elles seraient les sauveuses envoyées par l'Esprit Saint, explique Xavier Léger un ex adepte des Légionnaires du Christ¹. Considérant que l'Église est menacée, leurs adeptes pensent que leur mission est de combattre « les forces obscures » qui « précipitent le monde toujours plus loin dans la déchéance morale et le relativisme ». Il précise que, d'après eux, « le monde est mauvais et court à sa perte.

Ce discours permet de justifier les normes très strictes qui encadrent la vie des membres de la communauté, et notamment leurs relations avec le monde ».

Les communautés religieuses peuvent être de droit diocésain, sous l'autorité de l'évêque, ou de droit pontifical ne répondant qu'à l'autorité du Pape. Une communauté sectaire cherchera le statut qui permet d'échapper à tout contrôle. Par exemple, si un évêque lui est favorable, elle demandera à dépendre de son diocèse.

Abus sexuels, abus de pouvoir, esclavage, atteinte à la dignité : les accusations portées contre certaines communautés nouvelles sont très graves.

Ainsi Marcial Maciel Degollado, le fondateur des Légionnaires du Christ, a été accusé d'abus sexuels dès 1946, cinq ans seulement après la fondation de la communauté. Une enquête canonique est lancée, mais la mort du pape Pie XII en 1958 y met un terme. De nouvelles plaintes sont déposées en 1998, mais l'enquête est freinée par Jean-Paul II. C'est finalement Benoît XVI qui écartera le fondateur en 2006. Il mourra en 2008 sans jamais avoir été inquiété. Après son décès, on apprendra qu'en plus des d'abus sexuels sur mineurs au sein

>>>

>>>

des séminaires, il aurait eu plusieurs femmes et des enfants, dont certains ont porté des accusations de viol contre lui.

La communauté des Frères de Saint-Jean est, elle aussi, connue pour de nombreux abus sexuels et pour avoir traité des religieuses comme des esclaves. Mais la hiérarchie ecclésiastique a rejeté les accusations par les voix de Mgr Madec et Mgr Poulain.

La communauté des Béatitudes a dû faire face à des accusations de dérives sectaires et d'abus sexuels sur mineurs.

Thierry de Roucy, le fondateur de Point Cœur, a été condamné pour abus sexuel et abus de pouvoir par le tribunal ecclésiastique de Lyon en 2011. Il a été réduit à l'état de laïc en 2018 pour insubordination.

Les Fondations du Monde Nouveau, aujourd'hui rebaptisées Fondacio, ont également vécu « une crise ». Le fondateur Michel Rousseau a été écarté après que des accusations d'abus sexuels sur des femmes du groupe aient été portées contre lui en 1991.

Quant au Verbe de vie, deux de ses sept fondateurs (Georges et Marie-Josette Bonneval) ont été accusés d'avoir mis sous emprise des membres de la communauté et d'avoir « porté atteinte au respect et à la liberté des personnes ». Ils avaient réussi à évincer les autres fondateurs, grâce à un prêtre, le père Jacques Marin. Après la révélation de l'affaire en 2003, ils se sont exilés au Brésil où ils ont fondé Les Semeurs du verbe. Le père Jacques Marin, nommé « conseiller spirituel » a été démis de ses fonctions en 2016, suite à des plaintes portées par des femmes auprès de l'épiscopat.

Ce sont quelques exemples de communautés parmi la vingtaine recensée par les associations d'aide aux victimes de dérives religieuses².

Face aux nombreuses révélations d'abus sexuels et de dérives sectaires, la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF) vient d'ouvrir une enquête « sur la question des emprises dans les communautés religieuses ».

Se faire entendre est un chemin de croix pour les victimes. Les démarches à effectuer auprès des autorités ecclésiastiques sont opaques et les réactions sont très longues à venir. Les faits sont souvent minimisés, ne serait-ce que par le vocabulaire. Ainsi le mot « crise » est préféré à « actes répréhensibles ».

De plus les dérives sont parfois cachées par une hiérarchie bienveillante envers les communautés déviantes. S'ajoute à cela, le système hiérarchique pyramidal de l'Église dont chaque niveau craint d'être le porteur de « mauvaises nouvelles ». « L'Église qui a peur de blesser, de créer des conflits, des divisions, préfère tempérer, minimiser, prendre des demi-mesures. » s'indigne Xavier Léger qui conclut par un souhait, « il faudrait former les catholiques, les prêtres, les évêques sur les mécanismes d'emprise. Tant qu'on a pas écouté plusieurs témoignages, que l'on n'a pas eu une formation solide sur le sujet, on a du mal à y voir clair ». ■

(Source : Témoignage Chrétien, 04.07.2019)

1. Site de Xavier Léger : <https://www.lenversdudecor.org/>

2. AVREF (Aide aux Victimes de mouvements Religieux en Europe et Familles) : <https://www.avref.fr/>

MOUVANCE ÉVANGÉLIQUE

Des pasteurs prêcheurs de haine ■ États-Unis

■ Aux États-Unis, des pasteurs regroupés dans un mouvement nommé **New Independent Fundamental Baptist (IFB)**, fondé par **Steven Anderson**, publient régulièrement sur Internet des vidéos au contenu haineux.

Ces pasteurs propagent des messages antisémites, islamophobes et homophobes. Bien que peu connus et à la tête d'églises de petites tailles, leurs paroles se propagent sur Internet. Steven Anderson, pasteur de l'Arizona, a notamment fait l'éloge de la fusillade dans la boîte de nuit LGBT le Pulse en Floride et avait prié pour la mort de Barack Obama.

Pour ce regroupement d'églises, la priorité est la prédication dure et le prosélytisme. Contrairement à de nombreux chrétiens américains conservateurs, les

dirigeants de la New IFB admettent que leur mouvement est antisioniste, parce qu'ils sont convaincus que les chrétiens sont le vrai peuple élu. La volonté du groupe est de raviver la gloire des Baptistes Fondamentaux Indépendants, un mouvement apparu au milieu du 20^e siècle qui craignait que les baptistes ordinaires ne deviennent trop progressistes

Pour les spécialistes, ces pasteurs n'auraient sans Internet pas ou très peu d'audience. C'est en effet la propagation sur Internet de leurs vidéos qui leur permettent d'exister. La New IFB rassemble un nombre d'églises en constante augmentation. Cependant cette dynamique pourrait être freinée de l'intérieur par des luttes de pouvoir, des divisions et des scandales. ■

(Source : Slate, 12.08.2019)

Un pasteur mis en examen ■ France

■ **David Song Young-chan**, pasteur charismatique de l'**Eglise évangélique baptiste de toutes les nations (EBTN)**, a été mis en examen pour viol commis par personne ayant qualité de conjoint, viol par personne abusant de l'autorité, violences et agressions sexuelles.

Dans cette affaire la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) pointe une problématique d'emprise. La famille du pasteur vivait modestement en vase clos avec interdiction d'utiliser les réseaux sociaux

et de lire autre chose que ses prêches. Les enfants étaient régulièrement frappés et sa conjointe aussi. C'est suite à une menace de mort proférée par le pasteur que sa conjointe a décidé, sur les conseils de ses enfants, de le fuir. Avec une autre paroissienne, ils ont porté plainte.

Suite à ces accusations, la communauté évangélique fondée en 2003 et basée à Paris, a implosé. ■

(Source : Le Monde, 01.07.2019)

Un prêcheur et son épouse condamnés ■ France

■ **David Storm**, prêcheur et star évangélique du web et sa femme **Bienvenue** ont été condamnés

par le tribunal de Lyon à 8 mois de prison pour abus de confiance et blanchiment d'argent.

>>>

>>>

Le couple est accusé d'avoir détourné 152 000 euros de dons de fidèles. En plus de leur peine de prison ils sont interdits d'exercer toute fonction au sein du conseil d'administration d'une association pendant 3 ans.

Ce sont des mouvements de fonds entre leurs comptes personnels et celui de plusieurs

associations dont Bienvenue Storm est présidente qui ont alerté les autorités. ■

(Source : Zinfos974, 28.06.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI, *Un précheur « superstar » à la Réunion* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/un-precheur-superstar-a-la-reunion/>

NOUVEL AGE

Témoigner pour se reconstruire ■ États-Unis

■ Hoyt Richards n'avait que 16 ans lorsqu'il fut approché, pendant des vacances sur l'Île de Nantucket (Massachusetts), par Frederick von Mierers, un pionnier du New Age aux États-Unis. En pleine crise existentielle, Hoyt Richard pensait avoir trouvé en lui une personne capable de répondre à certaines de ses questions.

Bien en vue dans la jet set newyorkaise, Frederick von Mierers invitait ses recrues potentielles dans des soirées mondaines et les choisissait en fonction de leur physique afin qu'elles deviennent à leur tour des appâts.

Tombé sous l'emprise de von Mierers, Hoyt Richards fera d'incessants allers-retours entre l'université de Princeton et le domicile du gourou situé à New York. Lorsqu'il fut recruté par une agence de mannequinat, il s'installa chez von Mierers. Devenu le premier top model homme, il était au sommet de sa carrière professionnelle alors qu'il dormait à même le sol et reversait ses confortables revenus à son gourou.

Durant ses années aux côtés de von Mierers, Hoyt Richard l'a vu structurer son mouvement, baptisé Eternal Value, autour d'un noyau dur d'adeptes. Le groupe dont les croyances étaient centrées sur l'astrologie, les cristaux et un syncrétisme religieux, avait pour ambition l'amélioration personnelle.

Plus le temps passait et plus le discours du gourou

prenait une tournure étrange. Il racontait avoir vécu dans une vie antérieure sur l'étoile Arcturus et avoir été envoyé sur Terre pour « trouver les âmes sincères destinées à diriger l'avenir de l'humanité après la chute du monde en 2000 ». Imprégné des croyances de son gourou, Hoyt Richards n'a pas perçu l'évolution dangereuse du discours de von Mierers qu'il était impossible de remettre en question sans avoir l'air stupide aux yeux des autres adeptes et sans déclencher la colère du leader.

Le groupe s'agrandissait et von Mierers affinait sa stratégie pour recruter de nouveaux membres. Sortant de la clandestinité, il proposa à la vente des pierres au pouvoir guérisseur et diffusa ses visions via la radio et la télévision.

L'argent du mannequinat de Hoyt Richards fut intégralement investi dans le développement du groupe qui proposait désormais des séminaires et des cassettes audios à une liste de diffusion de plus de 40 000 personnes.

Le mannequin, lui, ne possédait que le contenu d'un placard. En dehors des défilés, sa vie était régie par le groupe. Très discipliné, il se levait aux aurores, effectuait des tâches ménagères, sortait en boîte de nuit pour recruter de nouveaux adeptes.

Sa vie tourna au cauchemar lorsque Von Mierers mourut en 1990. Le groupe se scinda alors en deux

>>>

>>>

et Hoyt Richards suivit la branche qui avait conservé les avoirs du gourou, parmi lesquels figurait un complexe situé en Caroline du Nord dans lequel les adeptes devaient se réfugier pour attendre la fin des temps. Isolé, le groupe est devenu de plus en plus extrême amassant des armes et de la nourriture pour quatre ans.

Durant cette période, Hoyt Richards paya cher le favoritisme que lui avait manifesté le gourou qui avait fait main basse sur sa fortune. Il fut sévèrement puni lorsqu'il osa remettre en question certaines des prophéties du gourou, en particulier celle concernant l'imminence de l'apocalypse. Pour l'empêcher de poursuivre son métier, ses cheveux furent rasés chaque semaine. Il fut soumis à des travaux forcés,

privé de sommeil et mis à l'isolement pendant des heures. Pourtant il en demeura membre encore 10 ans.

Il envisagea le suicide, mais réussit finalement à fuir au bout de trois tentatives en 1999.

Dépouillé de ses biens (il y a perdu 4,5 millions de dollars), atteint du syndrome de stress post-traumatique, il lui fallut deux ans pour admettre que Eternal Value était une secte. Aujourd'hui, sorti de l'emprise, il partage son histoire pour expliquer au grand public la mécanique sectaire. ■

(Source : Nantucket Magazine, 28.06.2019)

À signaler un article publié sur le site de European Scientist

« *De l'ultra modernisme au post modernisme : l'empire de la subjectivité et des pseudosciences* », par Didier Pachoud, président du Gemppi¹, 07.08.2019

Consulter l'article : <https://www.europeanscientist.com/fr/opinion/de-lultra-modernisme-au-post-modernisme-lempire-de-la-subjectivite-et-des-pseudo-sciences/>

D. Pachoud analyse de recul de la pensée rationnelle au profit du retour de la pensée magique. S'appuyant sur deux exemples issus du champ des pseudo-médecines, il en expose les risques pour la santé des individus, mais également pour la société.

1. Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée en Vue de la Protection de l'Individu

■ PARANORMAL

Le Gouvernement cède une propriété à un centre de spiritualité ■ Chili

■ Une propriété qui appartenait en partie au gouvernement chilien a été cédée au centre Luz y Progreso. Présidente de ce centre, Margarita Martel est un médium qui communique avec des médecins décédés. Elle prétend soigner les malades grâce à ses connexions spirituelles avec dif-

férents médecins décédés.

Cette vente a été critiquée notamment par divers professionnels de santé et organisations médicales. Ils dénoncent l'inefficacité de la méthode mais aussi la décision de l'Etat de fournir un tel bien à ce centre.

>>>

>>>

En réponse à ces critiques, Katherine Lopéz, gouverneure de la province où se trouve le centre, a déclaré qu'auparavant ce lieu était utilisé pour la consommation de drogue et d'alcool par des squatteurs. Elle estime qu'aujourd'hui avec l'arrivée d'un centre de spiritualité le lieu sera beaucoup plus calme et pour-

ra bénéficier à la population. Selon elle, le centre est dédié à la « guérison des malades par des médecins qui sont morts et qui continuent à travailler sur cette terre depuis une autre dimension. »... ■

(Source : Ries, 22.07.2019)

Un magnétiseur de nouveau devant la justice ■ France

■ **Condamné en 2015 par la Cour d'appel d'Agen à 2 ans de prison avec sursis et une interdiction à vie d'exercer la profession de magnétiseur, Michel Bousquet va comparaître une nouvelle fois devant la justice pour avoir exercé frauduleusement la profession d'ostéopathe.**

En 2009, Michel Bousquet prétendait avoir guéri Laura Vignola par la simple imposition de ses mains. La petite fille atteinte d'un cancer est décédée à l'âge de 7 ans en février 2009. Ses parents racontent que Michel Bousquet leur avait dit qu'il avait réussi à soigner une petite fille malade comme la leur. Or, les parents de la petite fille en question ont démenti et ont dit qu'il ne l'avait jamais soignée puisqu'elle n'était pas malade comme l'était Laura. Le magnétiseur a affirmé aux parents de Laura que lorsque les médecins leurs disaient que la fillette allait mourir de son cancer ils leur mentaient et que c'est eux qui l'empoisonnaient avec les médicaments qu'ils lui donnaient. Pour sa défense lors de son premier procès, Michel Bousquet avait expliqué qu'il faisait du bien à ses patients en posant ses mains sur

leurs genoux. La présidente du tribunal, Béatrice Alemendros, l'avait repris en disant qu'il avait conseillé à plusieurs de ses clients d'interrompre leurs traitements car il ne fallait pas faire confiance à la médecine.

En 2019, les parents de Laura ont pu faire un nouveau signalement auprès du procureur de la République de Cahors, grâce à une caméra cachée dans le cabinet de Michel Bousquet qui exerçait cette fois en tant qu'ostéopathe. Il a par la suite été interpellé et convoqué par les gendarmes le 7 novembre 2019 au tribunal correctionnel de Cahors pour travail dissimulé et exercice illégal de la médecine. ■

(Sources : La Dépêche, 10.08.2019 & 19.08.2019)

Lire sur le site de l'UNADFI :

- *Condamné pour avoir fait croire à la guérison d'une petite fille* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/comdamne-pour-avoir-fait-croire-a-la-guerison-d-une-petite-fille/>

- *Affaire Bousquet : condamnation confirmée en appel* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/affaire-bousquet-condamnation-confirmee-en-appel/>

PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE (PNCVT) Condamnation d'un naturopathe suite au décès de trois patients

■ Allemagne

■ Klaus Ross, un naturopathe néerlandais qui prétendait soigner le cancer grâce à un traitement alternatif non-toxique et 100% naturel, a été condamné à deux ans de prison avec sursis pour homicide par négligence suite au décès, en 2016, de trois patients traités dans sa clinique.

Il avait choisi d'installer son « Centre de cancérologie biologique » dans un village frontalier en Allemagne où la législation sur les médecines alternatives est moins réglementée. En effet, en Allemagne, les praticiens non médicaux doivent seulement passer un examen oral et un écrit au service de la santé pour pouvoir s'installer avec, pour prérequis, une formation qu'ils peuvent suivre dans un centre ou à domicile. Ils peuvent obtenir l'examen sans avoir jamais traité un patient dans le cadre d'une formation.

Jusqu'à la fermeture de sa clinique en 2016, Klaus Ross y recevait des patients atteints de cancer auxquels il administrait de fortes doses de 3-bromopyruvate, un traitement expérimental qu'il avait conçu dont l'efficacité n'a pas été évaluée scientifiquement

sur l'homme. Les trois personnes décédées, une belge et deux néerlandais, étaient mortes quelques jours après l'administration du produit.

Sa clinique proposait d'autres thérapies : injections d'auto-vaccins conçus à partir de germes pathogènes issus du corps des patients malades (nosodes), séances de kinésiologie et d'acupuncture, injections de MMS¹, perfusions de vitamine C à haute dose... Selon des témoins entendus par la police lors de l'enquête, plusieurs d'entre eux se seraient endettés pour financer leur traitement.

À la suite de cette affaire, le Bundestag a modifié la loi allemande sur les médicaments. Les praticiens holistiques doivent d'abord obtenir une licence pour pouvoir prescrire des médicaments sur ordonnance - jusqu'à présent, ils n'avaient qu'à le signaler à l'autorité compétente. ■

(Sources : RTL Info, 15.07.2019 & Med Watch, 16.07.2019)

1. <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/les-consequences-des-infox-medicales/>

■ YOGA

Nouvelles dénonciations d'abus sexuels commis par des maitres yogis

■ États-Unis

■ Durant l'été, de nouveaux articles ont permis de mettre en lumière les abus commis sur leurs élèves par des maitres yogis, comme Pattabhi Jois ou Bikram Choudhury, fondateurs de techniques et d'importants centres de yoga.

The New Yorker évoque plusieurs cas d'abus sexuels commis par des professeurs de yoga qui se transforment en véritables gourous abuseurs. Les scandales

récents ne sont pas uniquement de nature sexuelle, certains sont liés à des violences physiques ou des problèmes financiers.

L'hebdomadaire prend comme exemple Pattabhi Jois fondateur du yoga Ashtanga. Cette technique compte des millions d'adeptes. Pattabhi Jois est décédé en 2009 et depuis 2010 plusieurs ex-adeptes se sont plaints d'avoir été abusés par le gourou dans

>>>

>>>

son studio de yoga en Inde ou lors de ses tournées américaines. Les attouchements étaient censés ajuster le « mula bandhas » des élèves, c'est-à-dire le chakra inférieur de leur corps. D'anciennes élèves dénoncent les attouchements mais aussi la loi du silence autour de ces abus par peur d'être ostracisées. La puissante industrie et la popularité du leader participaient à faire taire les accusateurs.

Fondatrice d'un centre de yoga à Philadelphie, Alex Auder est l'une des personnes les plus critiques envers Patthabi Jois et sa technique qu'elle juge peu adaptée aux femmes. Depuis quelques années, Alex Auder s'insurge aussi contre la marchandisation du yoga qu'elle appelle « néo-spiritualisme », soit un mélange de yoga et de néolibéralisme. Aujourd'hui le petit-fils du fondateur continue d'enseigner le yoga Ashtanga. Il a dernièrement voulu s'excuser auprès des victimes des agissements de son grand père mais ces excuses n'ont pas eu l'effet escompté : elles ont déclenché une vague de colère de la part des victimes qui prétendent que c'est une tentative pour mettre fin à une polémique alors qu'elles souhaiteraient des actions.

Un autre exemple typique est celui de Bikram Choudhury, le fondateur du Bikram Yoga. Il a fait l'objet de plusieurs poursuites pour abus sexuel dont une en 2013 émanant de sa propre avocate. Elle l'accuse de l'avoir abusée et de l'avoir forcée à couvrir ses abus. En 2017, il a été condamné par un tribunal californien à payer plus de 6 millions de dollars pour harcèlements et abus sexuels. Il a depuis fui les États-Unis conduisant le juge à émettre un mandat d'arrêt international à son encontre. Malgré ces démêlés judiciaires, il continue d'exercer et ses disciples continuent de le financer. Au-delà des abus en tout genre dont il est accusé, Bikram Choudhury affirme que la technique qu'il a mise au point permet de guérir le sida et la maladie de Parkinson. ■

(Sources : *The New Yorker*, 23.07.2019 & *HuffPost*, 10.08.2019

Lire sur le site de l'UNADFI, l'ensemble des articles sur le yoga : <https://www.unadfi.org/mot-clef/yoga/>

Pour aller plus loin le dossier retrouver le dossier de l'UNADFI : *Yoga, méditation et dérives sectaires* : <https://www.unadfi.org/boutique/publication/meditation-et-yoga-2/>

DISCRIMINATION

Lutte contre les thérapies de conversion ■ International

■ **Plusieurs pays s'engagent dans la lutte contre les thérapies de conversion. Ces thérapies visent à changer l'orientation sexuelle d'une personne avec des conseils, des programmes spéciaux, des punitions ou des prescriptions médicamenteuses en partant du postulat que l'homosexualité peut se guérir. Petit tour du monde des évolutions législatives en la matière.**

En France, début juillet, une députée a annoncé l'ouverture d'une mission d'information visant à interdire les pratiques prétendant modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, par la Commission des lois de l'Assemblée nationale. L'objectif est donc « d'envisager des poursuites envers les familles qui chercheraient à modifier la sexualité ou l'identité de genre d'un individu » quitte même à interdire l'existence de certaines associations dédiées à ces thérapies. En France, ces pratiques sont souvent le fait de groupes religieux ou pseudo-religieux.

En mars 2018, le Parlement européen avait adopté un texte appelant les États à interdire ce genre de pratiques. Cependant, au vu du caractère non contraignant de ce texte, seul Malte a légiféré sur ces pratiques. Le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne semblent prendre, eux aussi, le chemin d'une interdiction.

En Suisse, deux parlementaires fédéraux se sont inquiétés de l'insuffisance de la protection des mi-

neurs face à ces thérapies et ont déposé un texte pour leur interdiction. En 2016, le conseil fédéral ne les avait pas interdites et préconisait juste une dénonciation et un recours aux autorités de protection de la jeunesse. Les deux parlementaires auteurs de cette motion n'entendent pas élargir l'interdiction aux adultes jugeant ces derniers plus capables de discernement. En Suisse, la plupart de ces thérapies serait le fait d'associations évangéliques ou de psychiatres ou psychologues en lien avec ces associations religieuses.

De l'autre côté de l'Atlantique alors que ces techniques sont interdites dans plusieurs états américains, les ministres canadiens de la Justice et de la Santé ont contacté leurs homologues provinciaux afin de collaborer en vue d'un projet de loi permettant de criminaliser ces thérapies. Au Canada, plusieurs états ont déjà fait le choix de les interdire mais les ministres souhaiteraient une interdiction nationale. En effet, ces pratiques ont encore cours dans certaines provinces et notamment au Québec. Cette loi pourrait être rapidement adoptée si le gouvernement de Justin Trudeau est réélu en octobre prochain. ■

(Sources : Le Figaro, 10.07.2019 & Radio Canada International, 10.07.2019 & RTS, 15.07.2019)

1.Lire sur le site de l'UNADFI, *Les thérapies de conversion* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvements/les-therapies-de-conversion/>

SCIENCE À signaler



Dossier de L'Express n°3549 : « Antivaccins, antidarwinistes, climatoseptiques, collapsologues, les nouveaux obscurantistes, aveuglés par leurs croyances ils font fi de la science », semaine du 10 au 16 juillet 2019.

Sommaire du dossier :

- Les nouveaux obscurantistes
- Des querelles à la pelle :
 - Glyphosate, l'impossible débat,
 - Maladie de Lyme, pendant que les experts s'étripent, les malades trinquent,
 - Atome, climat de méfiance
 - Les ondes électromagnétiques, une discorde sans fin
 - L'ascension des collapsologues
 - A l'école, « minibigots » et complotistes en herbe
 - Le huitième jour, Dieu créa des musées pour les créationnistes

VACCINATION

Le professeur Joyeux sera rejugé par le Conseil de l'Ordre ■ France

■ Saisi par le Conseil national de l'Ordre des médecins, le Conseil d'Etat a décidé d'annuler la décision prononcée en appel par la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins en faveur d'Henri Joyeux.

En juin 2018, cette dernière avait annulé la radiation prononcée en 2016 par la chambre disciplinaire du Languedoc-Roussillon. Il lui était reproché d'avoir publié deux pétitions anti-vaccins sur son site.

Le Conseil d'Etat est en désaccord avec les

arguments de la chambre disciplinaire selon lesquels le professeur Joyeux « ne s'opposait pas aux vaccinations et se bornait à en préconiser l'usage avec prudence et discernement » et aurait respecté « les obligations de prudence d'un médecin lorsqu'il s'adresse au grand public ».

Le Conseil d'Etat souligne au contraire l'usage « de termes polémiques » et considère qu'il doit être rejugé. Un jugement qui pourrait aboutir à une radiation. ■

(Source : Ouest France, 24.07.2019)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay